

JÜRGEN ERFURT

Le standard, une variété à apprendre. Regards sur le français parlé au Québec

Résumé

Dans le cadre d'une théorie du changement linguistique, il est intéressant d'observer quels sont les facteurs qui influencent l'émergence d'une variété standard au Québec et quelles conséquences en découlent pour la mise en forme de cette variété. Deux facteurs qui se différencient fondamentalement de la situation linguistique en France méritent une attention particulière: la situation du français comme langue minoritaire au Canada et le plurilinguisme répandu au Québec. Ces deux facteurs revêtent non seulement une importance pour la pratique langagière à l'école, mais aussi pour celle à la radio et à la télévision. Quel modèle linguistique ces institutions doivent-elles adopter? Quels espaces et quelles difficultés découlent d'un développement linguistique autocentré qui a pour objectif un standard proprement québécois? Que représente l'apport de l'école et quels concepts et catégories analytiques sont nécessaires afin d'enseigner et d'apprendre les formes socialement valorisées de la langue parlée? Cette étude s'étend du milieu des années 1950 jusqu'en 2007. Le début de cette période est marqué par la parution d'un ouvrage fondamental pour l'enseignement du français dans le secondaire, la «Grammaire française» (1957) de Jean-Marie Laurence, qui introduit deux innovations d'une grande importance dans la deuxième moitié du 20^e siècle: la prise en considération systématique, dans les cours, de la langue parlée et des formes linguistiques du français parlé au Canada. En 2007, ces idées sont toujours d'actualité, après que la politique éducative du Québec a reconnu au début de l'année 2000 que la langue parlée devait prendre une plus grande place dans le cursus scolaire, mais aussi, que les enseignants étaient capables de servir de modèle aux élèves en ce qui concerne la pratique de la langue.

1 Sujet, objectifs et corpus de l'étude

Dans l'entre-deux-guerres, l'école française entreprend une «opération d'homogénéisation linguistique» (Petitjean 1995, 637) en s'efforçant de bannir le patois du parler des élèves et en imposant l'usage d'un «français correct» dans les écoles du pays. Depuis les années 1930, nombre de parents approuvent ces décisions, persuadés de l'utilité de l'apprentissage d'un *bon usage*, d'un *français correct* ou d'une *langue soutenue*. À cette époque, la radio se développe rapidement et dans tout le pays, on peut entendre dorénavant d'autres parlers

que sa propre variété. Même si les voix que l'on entend à la radio sont au début colorées d'accents régionaux, cela ne constitue pas un obstacle pour pouvoir travailler comme présentateur ou animateur. L'école et la radio, la famille et l'administration commencent à instaurer et à cultiver en France une variété linguistique qui est, pour les enfants, une variété à apprendre et qui se différencie de leur parler familial, de leur patois ou d'une autre langue comme le breton ou l'occitan pour ne nommer que celles-ci.

Cette contribution donne suite à un travail sur les processus de standardisation et le changement linguistique du français au 20^e siècle (voir Erfurt, dans cet ouvrage). Sous la forme d'une étude de cas, je propose une analyse d'une variété de français au Québec qui remplit les mêmes fonctions que le «français correct» en France. J'expliquerai comment, dans d'autres conditions linguistiques et sociales, cette variété du français s'est formée et s'est répandue au Québec. L'école constitue le thème central de cette étude, plus précisément son positionnement par rapport aux discours contradictoires sur l'avenir de la langue française et le français parlé par les Canadiens français. Quelles sont, dans l'enseignement, les stratégies qui permettent d'accorder une place à la langue parlée et à la variété à apprendre?

Afin d'illustrer cette problématique, voici l'extrait d'un entretien¹ mené auprès d'une employée du Ministère de l'éducation, du loisir et du sport (MELS) à Montréal :

M: et peut-être une langue plus soutenue de la part des élèves mais il faut dire aussi l'identité culturelle le rapport à la langue quand on disait .. les jeunes parfois ne veulent pas bien parler bien parler parce que ça fait pas ça fait pas au niveau de leur identité . à l'adolescence ça fait pas cool

JE: ça fait pas cool

M: ça fait . e: . y a toute la question de de au secondaire de l'âge de l'identité . à qui on s'identifie alors on veut pas [...] et alors on a un rapport très complexe à la langue puisque c'est pas la langue d'ici c'est la langue d'ailleurs c'est parler avec un accent c'est pas nous c'est ailleurs [XXX] ça fait un rapport très complexe pour intervenir pour un enseignant pour intervenir

L'école comme institution et lieu d'acquisition de la langue se trouve, comme le montre cette séquence, dans une situation complexe. La variété linguistique institutionnellement valorisée et à apprendre représente «une langue plus soutenue», mais qui rencontre la résistance des élèves; «les jeunes parfois ne veulent pas bien parler». Leur identification en tant qu'individus et membre d'un

¹ La transcription respecte plus ou moins l'orthographe, sauf les cas qui indiquent les traits diagnostiques en particulier dans la morphologie, par ex. j(e) va(i)s, i a (il y a), i(l) faut; pas de ponctuations. L'allongement syllabique est indiqué par:, par ex. e:; la pause par . (pause courte), .. (pause légèrement plus longue), ... (pause plus longue); une séquence non compréhensible courte, plus longue ou de plusieurs mots par [X], [XX] ou [XXX]; une séquence supprimée par [...].

groupe ne se construit pas à partir de la forme linguistique de l'enseignant, forme à laquelle ils opposent leur propre jugement: «ça fait pas cool». En outre, il s'établit un conflit entre ce qui est personnel et connu et ce qui vient d'ailleurs, qui est étranger. En ce qui concerne la langue, cela signifie que les élèves affirment ne pas parler de dialecte et ne pas avoir d'accent; ce sont toujours les autres qui ont un accent. Ce comportement limite considérablement le champ d'intervention des enseignants.

Dans le cadre d'une théorie du changement linguistique, il est intéressant d'observer quels sont les facteurs qui influencent l'émergence d'une variété standard au Québec et quelles conséquences en découlent pour la mise en forme de cette variété. Deux facteurs qui se différencient fondamentalement de la situation linguistique en France méritent une attention particulière: la situation du français comme langue minoritaire au Canada et en Amérique du nord et le plurilinguisme répandu au Québec. Ces deux facteurs revêtent non seulement une importance pour la pratique langagière à l'école, mais aussi pour celle à la radio et à la télévision. Quel modèle linguistique ces institutions doivent-elles adopter? Est-ce que le français parisien représente encore aujourd'hui un modèle de référence, comme aux débuts de Radio Canada? Quels espaces et quelles difficultés découlent d'un développement linguistique autocentré qui a pour objectif un standard proprement québécois? Que représente l'apport de l'école et quels concepts et catégories analytiques sont nécessaires afin d'enseigner et d'apprendre les formes socialement valorisées de la langue parlée?

Cette étude s'étend du milieu des années 1950 jusqu'en 2007, année où a été enregistrée la séquence sus-mentionnée. Le début de cette période est marqué par la parution en 1957 d'un ouvrage fondamental pour l'enseignement du français dans le secondaire qui introduit deux innovations d'une grande importance dans la deuxième moitié du 20^e siècle: la prise en considération systématique, dans les cours, de la langue parlée et des formes linguistiques du français parlé au Canada. Comme il arrive souvent dans l'histoire, les idées et leurs incidences ne se font pas toujours entendre au moment adéquat. Il n'en va pas autrement des idées que la «Grammaire française» (1957) de Jean-Marie Laurence véhicule; cependant, son ouvrage rencontre des résonances plutôt controversées. En 2007, ces idées sont toujours d'actualité, après que la politique éducative du Québec a reconnu au début de l'année 2000 que la langue parlée devait prendre une plus grande place dans le cursus scolaire, mais aussi, que les enseignants étaient capables de servir de modèle aux élèves en ce qui concerne la pratique de la langue. En effet, l'école étant considérée comme un acteur majeur susceptible d'améliorer la qualité de la langue, idée phare du débat linguistique, elle participe ainsi au projet de société de la nation québécoise.

Par la suite, le présent travail évoque les années 50 et montre comment, alors que la discussion sur la langue parlée au Québec atteint un point culminant, les conflits discursifs prennent une grande ampleur. Les arguments pour ou contre

une certaine conception de la langue réapparaissent des décennies après; les paragraphes 2 à 4 en proposent une exposition détaillée. Il est important de noter que de nombreux actions et programmes sur la langue, l'éducation et la politique linguistique, menés durant la «Révolution tranquille» qui débute lors de l'accession au pouvoir du parti libéral de Jean Lesage en 1960, ne sont pas simplement tombés du ciel, mais étaient déjà présents dans les débats des années 50.

Cette étude de cas est basée sur un corpus de textes et de données recueillies pendant des entretiens: d'une part, des entretiens et des interviews que j'ai menés en mars/avril 2005 et en avril/mai 2007² avec des représentants du Ministère de l'éducation, du loisir et du sport (MELS), du Ministère de l'immigration et des communautés culturelles (MICC), du Conseil supérieur de la langue française (CSLF), de l'Office québécois de la langue française (OQLF), du Secrétariat à la politique linguistique, et d'autre part, sur l'analyse de différents textes: matériel pour l'enseignement du français, textes utilisés en cours, rapports, protocoles et prises de position sur les activités des associations de langue et des acteurs de la politique linguistique et enfin, littérature spécialisée se référant aux aspects linguistiques, didactiques et historiques de la pratique langagière à l'école et dans les médias.

2 Relire la «Grammaire française» de Jean-Marie Laurence

Au cours d'entretiens menés au Ministère de l'éducation et auprès de collègues, j'ai pu constater que seul un petit nombre de mes interlocuteurs se fait une représentation concrète de la grammaire scolaire³ de Jean-Marie Laurence,

² Pour les entretiens, j'adresse un remerciement chaleureux à Lise Ouellet (Ministère de l'éducation, du loisir et du sport (MELS), Direction des programmes), Linda Drouin (MELS, Direction générale de la formation des jeunes), Jocelyne Cauchon (MELS, Service des ressources pédagogiques), Josée Des Lauriers (MELS, Direction de la sanction des études), Alfred Ouellet et Christine Huot (Ministère de l'immigration et des communautés culturelles (MICC), Direction des politiques et programmes de francisation), Pierre Georgeault (Conseil supérieur de la langue française), Sonia Pratte (Secrétariat à la politique linguistique), Gérald Paquette (Office québécois de la langue française (OQLF), chef du service de communication), Noëlle Guilloton (OQLF, conseillère en communication et terminologie), Elke Laur (OQLF, Service de la recherche et des ressources documentaires), José Woehrling (Université de Montréal, Faculté de droit) et Denise Deshaies (Université Laval, Faculté des Lettres).

³ Jean-Marie Laurence, en collaboration avec Aurèle Daoust: Grammaire française. (Grammaire raisonnée et Code grammatical), Montréal: Centre de psychologie et de pédagogie, 1957, 567 p. Deux réimpressions paraissent en 1966 et 1968; en 1976 la Grammaire est rééditée chez Guérin éditeur, Montréal, avec un nouveau sous-titre «Grammaire française» (système international d'unité), sans commentaires supplémentaires. En 1977 une nouvelle version paraît intitulée: «Grammaire française

ouvrage qu'ils ont pourtant utilisé durant leur propre scolarité, puisqu'il a servi de référence pour l'enseignement du français de la 8^e à la 11^e classe, de 1957 jusqu'à la fin des années 70. En repensant aux cours de français, aux exercices de grammaire, aux dictées et aux exercices de recopiage, ils éprouvent des sentiments plutôt partagés. En ce sens, il n'est pas étonnant que le souvenir de cet ouvrage se soit effacé. L'auteur de ce manuel occupe néanmoins une importance telle en ce qui concerne l'enseignement du français scolaire qu'il peut tout à fait être considéré comme le Grevisse de l'enseignement francophone au Canada. Comme Maurice Grevisse, Jean-Marie Laurence a longtemps été dans l'enseignement: de 1930 à 1938 il enseigne dans une école primaire, puis de 1938 à 1956 à l'École Normale Jacques Cartier à Montréal où il forme les futurs instituteurs. Finalement, il obtient une chaire à l'université de Montréal en tant que professeur de langue et de littérature françaises.⁴ Les deux grammaires présentent d'importantes similitudes au niveau de leurs intentions de base. Conçues comme des grammaires scolaires, elles sont censées aider les écoliers à sensibiliser leur pratique langagière aux formes régionales non appréciées. Les premières éditions du «Bon usage»⁵ de Grevisse dans les années 30 et 40 s'attachent à déshabituer les élèves des belgicisms. Chez Laurence, ce sont les rapports linguistiques au Canada s'exprimant par des canadianismes lexicaux et phonétiques ainsi que les interférences issues du contact quotidien avec l'anglais qui sont dans la ligne de mire de l'enseignement scolaire. Cependant, la conception de Laurence se différencie considérablement de celle qui fait du «bon usage» la grammaire prescriptive du français par excellence. Il structure sa grammaire de façon suivante: une partie qu'il qualifie de «code grammatical» soit «un exposé aussi bref et aussi clair que possible des règles de la grammaire»

fondamentale», en collaboration avec Aurèle Daoust, Montréal: Guérin éditeur, 332 p. Cette réédition présente une version abrégée par rapport à la précédente. Dans le chapitre sur la «phonétique corrective» on trouve quelques coupures concernant la situation au Canada. Le chapitre sur la lexicologie est aussi considérablement raccourci: les indications sur la situation du français au Canada ont été supprimées. Sinon, le texte qui n'a pas été raccourci, n'a subi que de petites modifications. La mise en page a été modernisée. Probablement que les coupures font partie de la stratégie commerciale de la maison d'édition afin de pouvoir atteindre le marché du livre en dehors du Canada. En complément à cette grammaire Laurence/Daoust ont conçu un cahier d'exercices intitulé «Exercices de grammaire» pour les classes de 8^e jusqu'à la 11^e, il a été utilisé dans toutes les écoles du Québec.

⁴ À côté de cela, Laurence s'est investi dans l'administration scolaire, tout d'abord, en tant que Directeur adjoint des Écoles, puis comme Directeur général de l'enseignement du français au Département de l'instruction, voir Portelance 2000, ici p. 21.

⁵ Maurice Grevisse: Le bon usage. Cours de grammaire française et de langue française. Gembloux: Duculot, 1936, 704 p.; 2^e éd. rev. et augm., 1939, 777 p.; 3^e éd. rev. et aug. 1946, 880 p., 4^e éd. rev. et augm., 1949, 952 p. En 1993 paraît la 13^e édition du bon usage: grammaire française de Maurice Grevisse, refondue par André Goose, il s'agit de la dernière version révisée et augmentée.

(p.VI) et une seconde partie qu'il intitule «Grammaire raisonnée» et qu'il présente comme la section la plus originale de son ouvrage, mais aussi comme celle qui a demandé le plus de travail: «celle qui nous a coûté le plus de peine» (p. VII). Une grammaire scolaire destinée à l'enseignement dans un Canada bilingue doit être, selon lui, différemment conçue d'une grammaire utilisée en France dans des conditions majoritairement francophones.

En règle générale, et particulièrement dans un pays bilingue comme le nôtre, nous croyons qu'il ne suffit pas d'*apprendre* la langue, mais qu'il est essentiel d'en *comprendre* les mécanismes et l'esprit. En France, l'homme de la rue peut compter, dans une large mesure, sur les automatismes linguistiques. Au Canada, le contact de l'anglais menace à tout instant de fausser le jeu de ces automatismes, que le sujet parlant doit sans cesse vérifier (p. VII).

Compte tenu des rapports linguistiques au Canada, il juge nécessaire d'introduire deux modifications. Il met l'accent – même dans le cadre du cours de grammaire – sur l'oral et sur la prononciation en ajoutant au chapitre sur la phonétique et la prononciation un autre chapitre intitulé «phonétique corrective», chapitre visant à modifier les habitudes de prononciation des écoliers canadiens. Ces chapitres décrivent les formes de prononciation essentielles des voyelles, nasales et consonnes, la diphtongue et le raccourcissement de voyelles qu'il nomme «escamotage» ainsi que la problématique de la chaîne parlée qui, aujourd'hui encore, caractérise le français québécois. Il explique, d'autre part, de façon très claire, comment chaque partie de l'appareil articulatoire – il parle de l'appareil phonateur – doit être formée afin d'améliorer la prononciation.⁶

La deuxième modification va dans la même direction. En s'appuyant sur la systématique du structuralisme de Saussure et de ses disciples Meillet et Bally ainsi que sur la recherche de l'époque concernant la phonétique/phonologie, le vocabulaire du français et son histoire – il cite Troubetzkoy, Malmberg, Fouché, Grammont, Dauzat et Gougenheim –, il se réfère explicitement à l'histoire, à la géographie et au contact linguistique en Amérique du Nord. Il explique ainsi les «mots canadiens» qu'il classe dans la catégorie du français régional, distinguant

⁶ Citons deux exemples de phénomènes significatifs du *français québécois*: en premier lieu, la remarque de Laurence sur la prononciation du *i*, puis sur la diphtongue: *I*. – On fait trop souvent entendre une sorte de *e* intermédiaire (ni franchement fermé, ni franchement ouvert) au lieu d'un *i*: *musèque* ou *muséque* pour *musique*. – Il faudrait rapprocher davantage les dents, élever et avancer le point d'articulation (courbure de la langue), bien écarter les commissures des lèvres (p. 32). La diphtongaison est une faute de phonétique qui consiste à adjoindre à une voyelle une semi-voyelle que n'admet pas le bon usage: *pa-ère* (ou *pa-ire*) au lieu de *père*; *va-ouse* au lieu de *vase*; *pa-eur* (ou *peu-ure*) au lieu de *peur*, etc. – Pour corriger ce défaut, ne pas allonger la voyelle, ne pas bouger la mâchoire pendant l'émission et, au cours des exercices, séparer nettement la voyelle de la consonne suivante, quitte à rétablir l'enchaînement après correction de la mauvaise habitude articulatoire (p. 33).

ce dernier du français officiel par le conseil suivant: «En règle générale, nous devons nous en tenir au vocabulaire du français officiel d'abord» (p. 180).⁷ Toutefois, Laurence ne se fait pas l'apôtre de ce statu quo. Il prend au sérieux la pensée de Saussure: «Le langage étant un fait social, un courant d'échanges...» (p. XXII) pour mettre en évidence deux dimensions du changement linguistique. D'une part, il se réfère aux rapports entre la langue parlée et la langue écrite qui, sous l'influence des «appareils parlants» se modifient, car l'écart entre les deux codes tend à se réduire:

De nos jours, la langue parlée prend une importance considérable, grâce aux 'appareils parlants': phonographe, radio, cinéma. Et il semble que la langue 'radiophonique' tende à réduire l'écart entre la langue parlée et la langue écrite. (XXII).

Dans le chapitre consacré à la phonétique, il évoque les facteurs qui provoquent un changement linguistique en prenant en considération le cours de langue à l'école:

Notons cependant que la diffusion de l'instruction, l'enseignement de plus en plus généralisé de la phonétique et les moyens modernes de propagation du français parlé officiel (radio, cinéma parlant) tendent à réduire les particularités linguistiques régionales (p. 31).

Lorsque Laurence prend comme objet de discussion la radio et le cinéma, il est certain qu'il maîtrise son sujet. En effet, de 1942 à 1954 il travaillait, en plus de son métier d'enseignant, à Radio Canada où il dirigeait la chronique «Notre français sur le vif, à Radio Canada». Plus tard, il reprit à la radio CBF l'émission «la langue bien pendue»⁸ ayant la possibilité d'intervenir ainsi dans les débats linguistiques publics de son époque.⁹ L'optimisme avec lequel il a accueilli, ainsi que nombre de ses contemporains, l'émergence des nouveaux médias, voyant en eux une bénédiction pour l'éducation linguistique des Canadiens français, se reflète également dans le fait qu'il deviendra, à partir de 1963, une personnalité centrale du «Comité linguistique de Radio Canada». Sa grammaire par contre dépasse ce débat, du moins dans un passage, sur le bon ou le mauvais style, sur les formes linguistiques adéquates ou inadéquates. En soulignant les

⁷ Lorsqu'on lit les chapitres IX «La conjonction» et X «L'interjection», on se rend compte que Laurence n'atteint que partiellement l'objectif qu'il s'est fixé, à savoir la prise en considération systématique du *français canadien*. Dans ces deux chapitres, les indications concernant les nombreuses formes typiques de la pratique linguistique des francophones au Québec font défaut.

⁸ En 1947, paraît le volume «Notre français sur le vif» dans lequel il réunit plusieurs contributions de ses chroniques.

⁹ De 1964 à 1970, Laurence a présenté sur une chaîne publique l'émission «Langue vivante»; de 1970 jusqu'à 1976, il était régulièrement invité à l'émission «Langage de mon pays» et «Sur le bout de la langue». En 1976 les émissions de Radio Canada sur le thème «le bien-parler» sont supprimées, voir Portelance 2000, pp. 21.

réalités sociales et géographiques du Canada francophone, il introduit une réflexion qui jusqu'alors, n'avait jamais été exprimée dans un manuel scolaire et qui aujourd'hui, éveillerait l'intérêt de tout souverainiste québécois: la spécificité du français québécois par rapport au français de France:

Au Canada français, le contact de l'anglais, l'influence américaine, l'éloignement de la France, les conditions physiques et sociales du milieu géographique tendent à différencier notre langue du français officiel.

Or, notre situation numérique nous interdit, à ce moment de notre évolution, de songer à l'autonomie linguistique complète, c'est-à-dire à l'élaboration d'une langue canadienne spécifiquement distincte de la langue française, notre langue maternelle, l'une des grandes langues de civilisation du monde moderne (p. 30).

En présentant de telles réflexions dans une grammaire scolaire, lecture obligatoire pour les classes de 8^e et de 9^e et ouvrage symbolisant une rupture avec de nombreuses traditions de l'enseignement de la grammaire, Laurence s'exposait inévitablement à la critique de ses collègues. Si l'on observe la «Grammaire française» à la lumière de leurs commentaires, spécialement ceux publiés dans des journaux destinés au corps enseignant au Québec, l'on se rend vite compte de la désapprobation de ses contemporains qui s'étaient appropriés le maintien de l'esprit français et de l'éducation catholique à l'école. Les innovations scientifiques de Laurence n'ont pas non plus reçu l'approbation de ses critiques. Au cours des années, les enseignants ne lui ont pas accordé grand crédit, car, comme l'ont révélé les entretiens avec les employés du ministère, ils resteront longtemps attachés à l'enseignement centré sur l'écrit. Les critiques permettent de reconstruire la situation discursive conflictuelle en montrant que les groupes linguistiquement hégémoniques parmi les Canadiens français ne mettent pas uniquement en place leur école, leur langue et leur cours de langue. Au delà de cette constatation, il apparaît que la méthodique d'une grammaire scolaire et l'explication de formes et de règles linguistiques forment un espace à l'intérieur duquel les questions fondamentales de l'identité culturelle et de la légitimité d'une langue sont au banc d'essai.

A ce sujet, observons quelques-uns des arguments d'un certain Jacques Poisson, alors traducteur auprès du gouvernement à Ottawa, qui a publié une critique de l'ouvrage dans «L'enseignement», en février 1958. Il se dit dès le début choqué par l'idée «d'une langue canadienne spécifiquement distincte de la langue française», ce qui, selon lui, représenterait une «catastrophe»:

ne serions-nous pas de véritables déracinés, réduits à choisir entre l'américanisation complète et un sombre repliement sur nous-mêmes? (p. 7).

Il construit son argumentation sur le topique récurrent depuis le 19^e siècle du mauvais français du Canada qui ne serait pas approprié pour persuader les Canadiens francophones et les immigrants du prestige de la langue française:

L'inspiration de nos écrivains doués ne pourra que s'épanouir plus librement si elle n'a pas à lutter contre les entraves d'une langue pauvre, hybride, mal fixée, dialectale, provinciale et sans rayonnement. À ce propos, on se demande comment certains éducateurs ne comprennent pas de quel prestige utile nous nous privons auprès des Anglo-Canadiens et des immigrants, en ne nous ralliant pas à la langue française commune ou «français officiel», selon l'expression de M. Laurence. Il s'agit, écrit-il «de distinguer français officiel et français régional et en règle générale (de nous en tenir) au vocabulaire du français officiel d'abord» (p. 180). De plus, «la norme phonétique du français est la prononciation de la société cultivée de Paris» (p. 31). Le tort du grammairien est de donner à son choix un caractère transitoire. Comment peut-il intéresser ses lecteurs à une langue destinée, selon son insinuation, à être remplacée éventuellement par un idiome nouveau et distinct: le québécois? (p. 7)

Poisson n'épargne pas non plus l'administration scolaire catholique:

En tout état de cause, si les membres du Comité catholique ont souscrit aux propositions de M. Laurence en approuvant son ouvrage le 15 mai 1957, ne devraient-ils pas désavouer non seulement les manuels dénoncés jusqu'ici dans l'Enseignement, mais tous ceux qui ne répondent pas à la norme du français «officiel» (la langue commune) puisque la reconnaissance du québécois, du «laurentien»¹⁰ n'est qu'un projet d'avenir? (ibd.).

Le troisième reproche que Poisson émet est l'insuffisante imprégnation catholique de cette grammaire ainsi qu'une distanciation trop faible par rapport à l'américanisation supposée qui transparait dans cette grammaire:

c'est l'esprit américain des directives pédagogiques qui entraînent nos auteurs scolaires dans des voies qui ne sont pas françaises et, il faut le dire, pas toujours chrétiennes. Surtout qu'on ne se fasse pas d'illusion: il ne suffit pas d'un vernis de français et de quelques passages pieux pour transformer une prose anglo-saxonne, pragmatiste et profondément matérialiste en une nourriture appropriée aux besoins esthétiques, intellectuels et religieux de nos enfants (ibd.).

De plus, la conception de la grammaire du point de vue linguistique exige beaucoup trop des enseignants et des élèves, car:

M. Laurence impose aux écoliers et aux professeurs la terminologie de la linguistique, par exemple, les termes suivants relevés entre bien d'autres: sémantique, lexicologie, fricatives, occlusives, apico-alvéolaires, apico-dentales, prédorso-dentales (plus qu'il n'eût fallu pour ravir M. Jourdain), ainsi que la savante distinction entre contexte situationnel et contexte verbal (p. 41) (ibd.).

¹⁰ Par un jeu de mot sur le nom de Laurence, Poisson fait (probablement) allusion au mouvement souverainiste de «L'Alliance Laurentienne» fondée par Raymond Barbaud en 1957 qui militait pour un Québec indépendant sous le nom de la «République de Laurentie». Voir le manifeste de «L'Alliance Laurentienne» http://www.independance-quebec.com/organisations/alliance_laurentienne/manifeste.php (25 août 2007).

En considérant le choix des exemples et des citations que propose la grammaire, dont les écrivains français, de l'époque classique au 19^e siècle ne sont plus les dignes représentants du *bon usage*, Poisson voit une rupture avec les traditions antérieures et une perte d'idéaux humanistes:

mais que veut dire «humanisme» dans la pensée de l'auteur qui, nous l'avons vu, a exclu les humanistes français de presque toutes les pages de son manuel? Songe-t-il à un humanisme québécois, à l'humanisme de l'homo faber canadien dont les horizons culturels sont forcément aussi restreints que les moyens d'expression, s'il est vrai que «la pensée fait le langage en se faisant par le langage», selon la citation de H. Delacroix que M. Laurence a insérée dans sa préface, bien qu'elle condamne toute chapelle «rudimentariste» à laquelle il appartient. [...]

En effet, au lieu de vivifier sa grammaire de citations enrichissantes, humanisantes et propres à développer le goût, l'auteur s'est généralement borné à des phrases de son crû, simplettes, extrêmement prosaïques, le plus souvent dans la veine de «la pipe de l'oncle Albert et du chapeau de la tante Sophie» (ibid).

Et Poisson conclut par une appréciation sévère de l'ouvrage:

à notre gré trop froid, blasé et marqué par l'idéologie canadianisante et rudimentariste (p. 8).

Par contre, la critique parue dans «L'instruction publique», 2 (7), mars 1958, p. 615-616, s'avère beaucoup plus élogieuse; son auteur, Maurice Lebel, rend hommage à plusieurs aspects de l'ouvrage. Il révèle notamment l'important chapitre sur la phonétique et la prononciation qui tient compte de la signification fondamentale de la langue parlée comme aucun autre ouvrage ne l'avait fait précédemment. Il loue particulièrement la prise en considération du bilinguisme, la conception du manuel, qu'il juge adapté aux besoins des élèves canadiens, et l'objectif didactique qui ne consiste pas uniquement à apprendre des règles, mais aussi à ce que les élèves «doivent s'essayer à comprendre l'esprit de la langue, à raisonner et à réfléchir sur des problèmes de la langue» (p. 616). Enfin, il rend hommage à cette grammaire qui est la seule au Canada à tenir compte des rapports linguistiques entre l'anglais et le français, qui est la plus complète et la mieux fondée du point de vue scientifique; sa conception didactique et sa clarté réussissent à convaincre le lecteur, et il conclut en disant: «Voilà un manuel de grande classe» (ibid.).

En ce qui concerne le débat sur les processus de standardisation au Québec, nous pouvons retenir quelques idées qui, dans une optique historique, devront être approfondies. Depuis la fin des années 50, les rapports linguistiques au Québec trouvent une place dans les ouvrages scolaires, même s'il s'agit avant tout d'accorder un espace aux canadianismes et de corriger la prononciation des élèves. En ce sens là, la problématique du contact entre le français et l'anglais n'est pas la seule à se trouver au centre du cours de grammaire. La situation

minoritaire des francophones par rapport aux anglophones en Amérique du Nord, mais aussi aux francophones de France revêt une importance capitale. Laurence et quelques-uns de ses collègues accordent une place primordiale à l'école et aux «appareils parlants» dans le cadre de l'acquisition du français; ils soulignent par ailleurs leur importance pour la formation et la diffusion d'une variété qui, selon eux, représente la variété cultivée et officielle à utiliser à l'école. Cette variété est celle que les élèves doivent apprendre à l'école, à la différence du français vernaculaire que Poisson stigmatise et qualifie de «pauvre, hybride, mal fixée, dialectale, provinciale et sans rayonnement». L'amélioration de la langue parlée doit passer par le recours à l'usage plus élaboré de la langue écrite. De plus, la langue parlée reste la langue à corriger, bien que Laurence, non par hasard, fasse référence à une situation diatopique concrète, à Paris par exemple: «le bon usage de la langue parlée est celui de la société cultivée» (p. XXIII).

Aussi insistante qu'ait été la revendication de Laurence en faveur de l'apprentissage de la langue parlée, dans la pratique scolaire des années 60 et 70, celle-ci trouva un accueil peu favorable. Ceci est d'autant plus étonnant que Laurence n'était pas le seul à plaider en faveur de la langue parlée dans l'enseignement du français à l'école et à s'adresser ainsi à ses collègues. Il se situe dans une mouvance plus large. D'autres auteurs de manuels scolaires publient des ouvrages allant dans le même sens, Les deux manuels scolaires «Cours de français» de Frère Robert-Eugène (1956) pour la 4^e et la 5^e ainsi que «Langue française» 4^e et 5^e années, écrit par la Congrégation des Frères Maristes, mettent l'accent sur des exercices de langue parlée. Les nombreux commentaires didactiques de ces manuels parus dans la revue d'enseignement «L'instruction publique» en 1958 et 1959, mettent en évidence l'importance de la lecture, le choix d'exercices destinés à améliorer l'expression orale et la prononciation.¹¹ Toutefois, en occultant la situation du français au Canada et en restant dans le sillon de la grammaire scolaire française du 19^e à la Chapsal et Noël, les auteurs de ces deux manuels se situent dans la lignée des ouvrages scolaires traditionnels. Cependant, comme je le montrerai par la suite, de nombreux membres d'associations d'enseignants et de linguistes s'engagent en faveur de la langue parlée.

¹¹ Voir entre autres: Les Frères Maristes: Langue française, 4^e et 5^e, 6^e et 7^e années, Dans: L'Instruction publique, vol. 3, nr. 1, Sept. 1958, 33-35; Rév. Frère Jules-Émile: Deux façons de se servir des nouveau manuels de «Langue française» des Frères Maristes, dans: L'Instruction publiques, vol. 3, nr. 3, nov. 1958, 238-241; Frère Jules-Émile: Notes pour une meilleure utilisation des manuels de Langue française par les Frères Maristes, dans: L'Instruction publique, vol. 3, nr. 4, déc. 1958, 345-348, 350; Frère Robert-Eugène: Le «Cours de français» des Frères de l'instruction chrétienne par Frère Robert-Eugène, dans: L'Instruction publique, vol. 3, nr. 7, mars 1959, 609-612; Frère Robert-Eugène: Le «Cours de français» des Frères de l'instruction chrétienne par Frère Robert-Eugène, dans: L'Instruction publique, vol. 4, nr. 1, sept. 1959, 41-44.

3 «Linguistique populaire» et langue parlée

Afin de mesurer la place de la grammaire scolaire de J.-M. Laurence dans le contexte du débat sur la langue dans les années 50, il convient d'analyser le rôle des acteurs sur le terrain de la langue et de la politique linguistique. Comme nous l'avons vu, la grammaire de J.-M. Laurence représente la première grammaire scolaire destinée à l'enseignement secondaire mettant explicitement l'accent sur langue parlée, prenant ainsi en considération, à l'exception des «canadianismes», la réalité du français canadien en tant que variété à améliorer, voire à cultiver. Dans un autre contexte, à savoir celui de la «linguistique populaire» comme dans la linguistique professionnelle émergente (vgl. Vinay 1973, Erfurt 1996) le français parlé a trouvé sa place depuis assez longtemps. Le terme de «linguistique populaire» n'a aucune connotation négative, il désigne plutôt une spécificité du débat sur la langue au Canada français où de nombreux «amateurs de langue», prêtres, enseignants, avocats, notaires, hommes d'affaires, participent au débat public par le truchement d'études, d'annotations, de commentaires ou de discours sur la langue. Déjà depuis la moitié du 19^e siècle, particulièrement depuis la naissance de la Confédération canadienne en 1867, le statut glottopolitique du français (voir Plourde [dir.] 2000, chapitre 3) ainsi que les formes linguistiques concrètes du vocabulaire, de la prononciation et les variations dialectales du français¹² occupent une place importante. La «Société du parler français au Canada» fondée en 1902 par l'avocat Adjutor Rivard et l'Abbé Stanislas Lortie sera, au cours de la première moitié du 20^e siècle, un moteur de ce débat public qui s'exprimera lors d'un grand évènement national: les congrès de la langue française de 1912 et 1937. À la suite de ces deux congrès de la «Société du parler français au Canada»¹³, et tandis que d'autres acteurs dans le domaine des langues font leur apparition, les discussions sur la langue parlée gagnent en diversité. Cette diversité croissante s'exprime dans le fait que la langue parlée est à présent considérée, non pas comme manifestation primaire et originelle de la langue, laquelle suscitait l'intérêt primordial de la linguistique romantique et du structuralisme, mais en relation avec ses fonctions sociales et ses formes fonctionnelles. Ainsi, les «amateurs de langue» mettent l'accent sur les études du français en milieu social et professionnel, dans un espace géographique

¹² Voir entre autres B. Sulte (1898) qui se penche sur la situation historique du français en Bretagne et du français au Canada dans le contexte de la colonisation de l'Amérique du Nord. Quelques années après, Henri Bourassa (1915) et l'Abbé Lionel Groulx (1932) réalisent des études sur la situation linguistique, politique et juridique du français au Canada.

¹³ L'histoire de la «Société du parler français au Canada» a depuis été bien mise à jour, voir la monographie de L. Mercier (2002) ainsi que le recueil de C. Verreault/L. Mercier/T. Lavoie (dir. 2005). Voir aussi la préface du Glossaire du parler français au Canada, Québec: l'Action sociale 1930, réimpression aux Presses de l'Université Laval 1968.

donné ainsi qu'à l'école primaire et secondaire, à la radio, à la télévision et dans la presse. Même si la sociolinguistique en tant que discipline scientifique n'est pas encore née, on assiste là à ses prémices. Quels acteurs apparaissent dans les années 50 et quels sont leurs objectifs? Trois événements méritent d'être cités.

Premièrement: en juin 1952 a lieu, à Québec, le «Troisième Congrès de la langue française au Canada». Contrairement aux deux autres congrès, celui-ci n'est pas organisé par la «Société du parler français au Canada», mais par le «Comité permanent de la survivance française» fondé en 1937 à l'occasion du deuxième congrès. Il se nommera plus tard «Conseil de la vie française en Amérique». Comme le deuxième congrès l'avait déjà fait, le troisième congrès adopte une déclaration de vœux¹⁴ faisant ressortir essentiellement trois thèmes: a) le respect des droits linguistiques des francophones par la politique des gouvernements fédéraux et provinciaux, b) le rôle de la radio, la télévision et le cinéma compris comme «un puissant facteur possible d'éducation populaire» (p. 446) qui s'appliquerait «de plus en plus à soigner la langue», c) la mission que doit remplir l'éducation patriotique de la jeunesse, à savoir que «la génération montante ait le souci de conserver et d'accroître l'héritage culturel et religieux venu des ancêtres.» (p. 447). Les conférences données au troisième congrès se focalisent avant tout sur la situation des communautés francophones dans les provinces du Canada et des É-U., en Haïti, au Luxembourg, dans le Val d'Aoste et sur l'île Maurice. De plus, les allocutions des représentants de France, Belgique et Suisse, permettent d'envisager ce congrès comme le premier ayant abordé les diverses facettes de ce qui deviendra plus tard le concept de francophonie. Même si elles ne constituent pas une ligne directrice explicite, ces contributions servent à illustrer l'écart entre unité et diversité au sein de la francophonie.

Deuxièmement: Suivi avec grand intérêt par les médias, eut lieu du 21 au 24 juin 1957 à Québec «Le Congrès de la Refrancisation», organisé par le «Conseil de la Vie française»¹⁵. «L'objet du Congrès est l'examen des questions que soulèvent la défense et le l'épanouissement de la langue et de l'esprit français dans la province de Québec», ainsi qu'il est formulé dans les «Règlements du Congrès» (p. 9). Ce congrès comprenait, d'une part, une série d'expositions sur l'architecture ancienne et moderne, les arts vivants et religieux, la musique, le théâtre, la littérature et les langues, et d'autre part, regroupait plusieurs conférences et forums dont le but était de montrer aux 2000 participants et à la population du Québec «le vrai visage français du Québec» (vol. I, p. 9). De même, il fallait que la jeune génération, les élèves et les étudiants, ainsi que les institutions éducatives de la province, participent au concours sur la culture

¹⁴ «Vœux adoptés par les Sections d'Études du Troisième Congrès de la Langue française au Canada, le 21 juin 1952». Dans: Troisième Congrès de la Langue française au Canada. Québec, 18-26 juin 1952. Compte rendu. Québec: Les Editions Ferland 1953, p. 445-448.

¹⁵ Voir Le Congrès de la Refrancisation, Québec, 21-24 juin 1957. Québec: Les Éditions Ferland 1959, vol. I-III.

francophone. Autant ce congrès s'engagea en faveur de la mobilisation des francophones au Québec, autant il devint le théâtre de controverses entre les représentants des discours traditionnels et les partisans de la modernisation. Un point cependant fit l'unanimité: la nécessité de s'engager pour la consolidation de la culture française au Québec et le maintien de «l'esprit français». Les traditionalistes exprimèrent leur désaccord en fustigeant le bilinguisme du pays et l'américanisation de la culture francophone du Québec. P. Daviault en évoqua les conséquences avec pessimisme: «On n'a plus alors qu'une variété hybride qui ne se distingue plus de l'Irlandais catholique, mettons».¹⁶ Parmi les conférenciers, on retrouve Jean-Marie Laurence qui présenta un exposé sur la syntaxe.¹⁷ À travers sa contribution, Laurence montra qu'il faisait partie de ce groupe de conférenciers qui considèrent la langue en fonction de sa différenciation sociale, fonctionnelle et structurelle. Par ailleurs, Laurence critiqua sans prendre de gants les points de vue des défenseurs du discours puriste et traditionnel, comme l'exprime le précédent conférencier Daviault¹⁸:

[...] nos structures sociales subissent actuellement une évolution. Il se produit chez nous un phénomène de scission entre une élite en voie d'*intellectualisation* (et qui ne correspond guère à celle du dernier quart de siècle) et le peuple en voie d'*américanisation*.

Cette élite 'cérébraliste' parle de 'la constante de nos convictions', de l'impact du social dans le contexte historique », tandis que le peuple emploie des expressions comme «scratcher le sideboard».

Entre ces deux extrêmes, l'ancienne 'bourgeoisie' agonise et le monde des professions dites libérales, qui constituait autrefois l'un des principaux centres de diffusion de la bonne langue, subit la pression de la technique américaine et du mercantilisme.

Quant à la classe paysanne, gardienne de notre tuf linguistique, elle recule devant l'invasion de l'industrialisme et les transformations de l'économie moderne (p. 18-19).

En soulignant une autre tendance, il va à l'encontre de l'opinion de plusieurs autres personnes qui regrettent la dégradation de la langue:

La langue parlée s'est affinée aussi dans certains groupes sociaux et surtout chez les professionnels de la parole (comédiens, conférenciers, annonceurs, commentateurs).

¹⁶ P. Daviault, *Anglicismes et canadianismes*, dans: *Le Congrès de la Refrancisation*, Québec, 21-24 juin 1957. Québec: Les Éditions Ferland 1959, vol. II, p. 11.

¹⁷ Voir J.-M. Laurence, *La syntaxe*, dans: *le Congrès de la Refrancisation*, Québec, 21-24 juin 1957. Québec: Les Éditions Ferland 1959, vol. II, 17-24. Ironiquement, dans les actes du congrès, la contribution de Laurence suit exactement celle de Pierre Daviault, qui n'épargne pas la grammaire française de Laurence de critiques mordantes.

¹⁸ Sans nommer le nom de Laurence explicitement, Pierre Daviault abonde dans le sens de Poisson et critique, avec virulence, en usant des mêmes arguments que Poisson, la «Grammaire française», voir P. Daviault (1959), *Anglicismes et canadianismes*, dans: *Le Congrès de la Refrancisation*, vol II, 5-16, ici pp.12. À l'époque, les propos de Daviault avaient du poids. Il était un des traducteurs les plus reconnus pour le français et l'anglais et publia dans les années 30 et 40 plusieurs ouvrages de traductologie

Malheureusement, ces progrès restent trop focalisés, me semble-t-il, et même chez ceux qui les ont accomplis, ils demeurent trop souvent superficiels, sans relation avec la personnalité profonde et la vie quotidienne. Ainsi, le français tend à devenir chez nous une ‘langue de culture’, tandis que l’anglais s’infiltré graduellement dans la ‘langue de contact’, dans la langue de la vie quotidienne (p. 19).

Puis, il en vient à la syntaxe:

[...] *les faits de syntaxe* sont beaucoup plus complexes [...] il faudrait distinguer la langue écrite et la langue parlée; régions soumises à l’influence maximum de l’anglais (régions limitrophes des territoires anglophones) et régions mieux préservées. Il faudrait distinguer aussi la syntaxe des écrivains, la syntaxe des journalistes, la syntaxe des publicitaires; la syntaxe parlée des gens instruits, la syntaxe des populations paysannes, la syntaxe des populations ouvrières, etc. (ibd.).

Par la suite, il expose de nombreux phénomènes syntaxiques et conclut:

Mais le problème linguistique ne saurait se résoudre par les seules techniques pédagogiques. La correction linguistique est une œuvre de collaboration puisque la langue est un phénomène d’ordre sociologique. Il incombe aux couches supérieures de la société, au corps enseignant, à la presse et à la radio de donner l’exemple (ibd.).

A plusieurs reprises pendant le congrès, il sera fait référence à la problématique de la langue parlée et au rôle de la radio et de la télévision quant à la pratique langagière de la population québécoise. Par exemple, dans les contributions du Président de la «Société du Bon Parler Français», dans celle de Me Paul Massé sur «la prononciation» (vol. II, 25-30), de l’Abbé René Charbonneau sur «le langage de la radio et de la télévision» (vol. II, 63-71) ou d’Alain Grandbois sur «Radio et télévision», (vol. III, 99-198).

Troisièmement: Un an après le «Congrès de la Refrancisation» eut lieu, en août 1958 à Chicoutimi, le «XIe Congrès de l’Association canadienne des éducateurs de langue française» (ACELF) sous l’intitulé «Le français parlé au Canada». Ce congrès met en évidence, qu’à la fin des années 50, non seulement une pensée sociolinguistique s’est mise en place au Québec, mais aussi que les acteurs ont commencé à mettre à profit l’analyse linguistique précédente afin d’intervenir concrètement au niveau linguistique et politique. Cela se manifeste tout d’abord sur le plan des engagements professionnels des associations d’enseignants. Plus tard l’intervention glottopolitique se réalisera au niveau de la politique gouvernementale et du nationalisme étatique, suscitant le succès de la loi 101 (1977). Ce congrès est au premier abord remarquable de par sa structure tripartite, du moins telle qu’elle apparaît dans les dossiers. Les deux premières parties mettent en lumière la situation linguistique en fonction de critères bien précis, tels que l’appartenance des locuteurs à des groupes sociaux (paysans, ouvriers, les élites et les professions libérales), ou tels que les milieux institutionnels de l’université, de l’école secondaire et primaire. Le regard

sociolinguistique ne se limite pas à cela; il va encore plus loin en faisant ressortir le contraste entre la situation des francophones au Québec et celle des francophones en milieu minoritaire au Canada. Voici quelques exemples qui illustrent la structure de la discussion: Tout d'abord, Jean-Paul Tremblay, ptre, présente sa vision de «la langue parlée, sa situation dans les classes sociales (paysans, ouvriers)» (S. 39-48) au Québec, Markland Smith (S. 95-104) sous le même titre dans la deuxième partie du tome expose les résultats de ses études sur la langue parlée dans le milieu minoritaire francophone en Ontario, en Acadie et dans l'ouest du Canada. L'étude de Jeanne Lapointe (49-60) «La langue de l'élite, sa situation dans les professions libérales, les carrières intellectuelles et le monde des affaires» au Québec fait suite à celle de J.-P. Tremblay et correspond dans la deuxième partie à celle de Gérard de Grace sur le milieu minoritaire francophone (105-110). Même si la contribution de J.-P. Tremblay semble, du point de vue sociologique, assez approximative en ce qui concerne la langue des paysans et des ouvriers, il propose cependant une nouvelle approche. Il retourne un des principaux arguments des puristes en lui conférant un aspect positif. Au lieu de diaboliser le bilinguisme comme source d'impureté, il le présente comme une chance permettant de mieux apprendre les langues en profitant d'une conscience linguistique plus sensible. En outre, la tentative des enseignants de prendre en compte l'hétérogénéité sociale, de l'analyser en fonction de ses formes d'expression et enfin, à partir de ces constatations, de prendre des mesures destinées au changement de la pratique langagière est très révélatrice de la situation. C'est pour cela que la troisième partie de l'ouvrage s'intitule «La langue parlée: les correctifs». Partant des résultats exposés dans les précédentes parties, les cinq contributions de la troisième partie comprennent nombre d'arguments glottopolitiques, didactiques et normatifs qui permettent d'ouvrir des pistes pour une meilleure intervention dans la pratique langagière et un changement de la langue parlée. Pour ce faire, une revendication est adressée au gouvernement de la province du Québec et demande la fondation d'un office provincial de linguistique dont les tâches seraient:

- a) d'assurer, en étroite liaison avec les institutions d'enseignement et les organismes culturels, l'épuration et la protection de notre français écrit et parlé; b) d'exercer [...] un contrôle efficace de notre publicité écrite et orale; c) d'établir les normes auxquelles devraient se conformer les communiqués officiels émanant de tout organisme gouvernemental de la province de Québec (p. 178).

Si la loi du 24 mars 1961¹⁹ stipule effectivement que l'Office de la langue française doit être créé (voir Cholette 1993), il convient également de mentionner que les idées fondatrices de cette institution trouvent leurs origines

¹⁹ Voir Loi instituant le ministère des Affaires culturelles, dont les articles 13, 14 et 15 décrètent la fondation de l'Office de la langue française.

dans les Congrès de l'ACELF de 1958 et de 1960.²⁰ Selon les enseignants, c'est le langage parlé des élites sociales dans l'espace public qui doit servir de correctif à l'amélioration de l'oral. Ainsi, l'enseignement d'une langue de qualité doit être une priorité dans la formation des futurs juristes, médecins, ingénieurs, économistes et surtout des enseignants (voir p. 148). De plus, l'oral doit être travaillé dans toutes les matières et non pas se limiter au cours de français. Comme on le verra plus tard dans cette étude, il s'agit d'une demande qui sera toujours d'actualité au début des années 2000. En ce qui concerne les objectifs à atteindre, les opinions divergent. Dans sa contribution sur «Les correctifs dans la langue de l'élite» Jeanne Lapointe²¹ insiste sur l'importance de se rapprocher du français de France, même s'il s'agit pour elle de favoriser davantage la mobilité et le prestige de l'élite que d'améliorer la pratique langagière en général, y compris celle d'autres groupes sociaux:

Il ne s'agit pas [...] d'imposer de force à tous nos gens un accent parisien artificiel; mais d'arriver graduellement à ce qu'une certaine proportion au moins des Canadiens français s'expriment dans un français compréhensible partout dans le monde, sans accent trop marqué, dans une syntaxe correcte, débarrassée d'anglicismes, avec un vocabulaire suffisamment précis, abondant, coloré et sensible (149).

Son jugement sur la pratique langagière du Canadien francophone moyen s'avère très négatif comme nous avons déjà pu le constater chez Poisson et autres défenseurs du discours traditionnel:

il suffit d'entendre, à la radio ou à la télévision, quelques entrevues avec l'homme de la rue, pour se rendre compte que le Canadien moyen n'a vraiment pas de moyen d'expression à sa disposition (ibd.).

Les travaux des linguistes Jean-Paul Vinay et René Charbonneau, de l'Université de Montréal, sur les «correctifs au niveau universitaire» donnent une toute autre tonalité.

Ils recommandent d'intensifier la description linguistique de la norme actuelle du français au Canada et d'analyser le comportement linguistique des francophones. Une meilleure connaissance de la pratique langagière est tout à

²⁰ La fondation d'un «Office de la langue française au Canada» est mentionnée, à ma connaissance, pour la première fois en 1937. À l'occasion du Deuxième Congrès de la langue française au Canada. Québec, du 27 juin – 1^{er} juillet 1937, les participants souhaitent: «... que l'on fonde un «Office de la langue française au Canada» pour l'examen et la correction des enseignes, des affiches ou des circulaires» (Bd. 1, Compte rendu, Vœux adoptés par les sections d'études du deuxième congrès de la langue française, p. 451-464, ici p. 453).

²¹ Jeanne Lapointe, professeur à l'Université Laval, est de loin la seule femme qui intervient dans le débat. Une de ses suggestions porte sur les relations familiales et l'aménagement «d'une sorte d'écoles maternelles où l'on élaborerait ensemble une méthodologie pour la transmission à l'enfant d'une langue riche, souple, vivante» (p. 148).

fait nécessaire, car le concept de correction atteint ses limites. Inspirés par les aspirations et les ambitions du «linguistic turn», ils misent sur les méthodes et les concepts de l'analyse linguistique afin de permettre aux enseignants et aux étudiants de «s'intéresser aux problèmes de la langue pour y chercher des solutions désirées et librement consenties» (p. 153/154). De même que pour J.-M. Laurence, leur credo scientifique se base sur la reconnaissance et une meilleure connaissance «de deux normes, canadienne et internationale»; sans nier qu'il faudrait, dans l'avenir, «minimiser les divergences entre ces deux normes» (154). Ils favorisent «la possibilité d'action sur la langue par l'effort individuel en non par des décrets d'Académie qui restent trop souvent lettre morte» (ibd.). Leurs principes scientifiques deviennent didactiques lorsqu'il s'agit de la relation entre l'écrit et l'oral à un niveau universitaire, voire même démocratiques quand ils se réfèrent aux «masses». En ce qui concerne l'université:

Il est difficile de distinguer ici entre langue parlée et langue écrite, car, à ce niveau élevé, les deux se rejoignant, sauf en ce qui concerne la prononciation. Celle-ci pourrait faire l'objet de cours spéciaux [...] Mais alors, il faudrait concurremment persuader les étudiants que cet enseignement ne reste pas en dehors de la vie courante, mais en fait partie intégrante (p. 154).

Cependant, l'éducation linguistique doit atteindre les masses, c'est pourquoi ils sont favorables à la «multiplication de moyens indirects»; indirects, car ils croient à la fonction de modèle des présentateurs de radio ou de télévision:

Déjà, l'excellence réelle des annonceurs à Radio Canada, ou à la télévision, est de nature à influencer le niveau de la langue parlée, indirectement et inconsciemment. On ne peut apprécier, ou imiter, une norme qu'on ne connaît pas; inversement, le fait de connaître assure déjà partiellement la victoire (ibd.).

À l'occasion de ce congrès, les participants prennent une résolution qui, comme nous l'avons déjà mentionné, comprend l'appel à la fondation d'un «Office provincial de linguistique». À côté de cela, ils prônent une révision du système des examens «avec la préoccupation d'y inclure une épreuve de langue orale» (p. 178). Enfin, ils invitent à une formation linguistique précoce des enfants en encourageant «la création de jardins d'enfants ou de maternelles, dans lesquelles on accorderait une attention toute particulière à la langue parlée» (p. 179).

4 Langue parlée et joual dans le contexte du débat sur l'éducation

L'introduction de la «Grammaire française» de J.-M. Laurence en 1957 en tant qu'ouvrage de référence pour le cours de français de la classe 8 jusqu'à 11 paraît à une époque où de vives discussions sur langue parlée au Québec se font entendre. Organisatrices de congrès ou actrices de la politique linguistique, toute

une série d'associations et d'institutions apparaissent sur le devant de la scène; entre autres, *La vie française en Amérique*, *L'Association des éducateurs de la langue française*, *Société du parler français*, *Société du Bon Parler Français* et la *Société Saint-Jean-Baptiste*.

Dans toutes ces associations, le clergé est fortement représenté. Dans son ensemble, l'éducation est encore en grande partie entre les mains de l'église catholique ou plutôt de ses congrégations. Au cours des années 50, lorsque la démocratisation de la société québécoise devient un sujet majeur, l'église fait l'objet de débats politiques et sociaux. Le parti conservateur et clérical *Union nationale* de Maurice Duplessis est encore bien ancré dans la scène politique et sera réélu en 1956. Plusieurs mouvements politiques s'opposent massivement à sa politique éducative. Déjà en 1954, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal qui jouit d'une grande influence dans le «*Mouvement nationaliste canadien-français*», demande la création d'un «Département de l'Éducation nationale» afin de remédier, par une action politique concertée, au retard du Québec dans le domaine de l'éducation et à la mauvaise qualification professionnelle universitaire des francophones (voir Corbo/Couture 2000, 155pp). Ce souhait de création d'un ministère de l'éducation du Québec est également émis par la Commission Tremblay.²² Fondée comme «Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels», elle se penche sur les conséquences de la politique fédérale dans le domaine de la culture et de l'éducation au Québec. Son rapport de 1955 sur l'éducation (voir *ibid.*, 219-238) constitue une critique cinglante de l'incapacité du premier ministre Duplessis (1890-1959) et de son gouvernement à faire face aux problèmes démographiques urgents et à la transformation de la société québécoise, à savoir l'augmentation du nombre des élèves de la génération du *baby-boom*, l'industrialisation et la démocratisation de la société, pour ne citer que trois points sensibles.²³ Les syndicats émettent également des critiques virulentes à l'égard de la politique éducative de Duplessis. La *Fédération des travailleurs du Québec* et la *Confédération des travailleurs catholiques du Canada* exposent dans leur mémorandum le rapport direct existant entre le chômage et le faible niveau d'éducation des travailleurs québécois et demandent que l'éducation obligatoire jusqu'à 14 ans, introduite en

²² Cependant, plusieurs années s'écoulaient avant qu'un ministère de l'éducation ne soit fondé. Le gouvernement de Jean Lesage fonde pour la première fois en 1964 un ministère de l'éducation malgré l'opposition farouche de l'Église catholique. Le caractère confessionnel du système éducatif et la séparation entre la confession catholique et protestante ne sont pas encore dépassés. À l'origine, la fondation de ce ministère avait été vivement recommandé par la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (Commission Parent; 1959-1964, voir Charland 2005, ici pp 161. Lebrun 2005b.

²³ Duplessis bloque, entre autres, les aides financières du gouvernement fédéral à l'éducation professionnelle et universitaire, subventions qui, d'après la constitution de 1867, sont accordées à toutes les provinces.

1943, soit non seulement appliquée, mais qu'elle soit également prolongée jusqu'à 16 ans. La deuxième revendication centrale est celle de la gratuité scolaire du système éducatif, y compris les universités. Les étudiants, de leurs côtés, font entendre leur voix. En 1958, 21.000 étudiants des universités de la province appellent à une grève générale et exigent davantage de moyens financiers pour les universités et une égalité des chances pour les jeunes de familles ouvrières. Ils se prononcent explicitement contre un vote de la *Fédération des Collèges Classiques*, organisme dominé par l'église catholique, qui demande de réserver un grand nombre de places à des jeunes de familles aisées (voir- *ibid.*, 304). Le *Parti libéral* représenté par Georges-Emile Lapalme, qui deviendra par la suite ministre de la culture du Québec, revendique une réforme radicale de l'éducation et la fondation d'une «Commission royale d'enquête sur l'éducation» (voir *ibid.*, 306-314). Si différentes que soient les intentions et les programmes des acteurs politiques, un thème les unit dans le combat contre la politique du gouvernement de Maurice Duplessis: le système éducatif doit être déverrouillé et sa démocratisation engagée. L'enseignement de la langue à l'école est devenu un vrai problème national qui touche l'opinion publique et qui se reflète dans le milieu publicitaire par la création d'un nouveau mot: *le joul*, symbole de la médiocrité de l'école. Le 21 octobre 1959, André Laurendeau, rédacteur en chef du quotidien «Le Devoir» publie dans sa rubrique «Bloc-notes» un article intitulé «La langue que nous parlons», où il exprime ce qu'il pense du système scolaire et du «parler joul». Frère Pierre-Jérôme, Jean-Paul Desbien à l'état civil, enseignant dans l'ordre des Frères Maristes de Chicoutimi, fait référence, dans une lettre, à l'article de Laurendeau et, à la lumière de son expérience au sein de l'école, y apporte des commentaires.²⁴ Cette lettre sera suivie par 12 autres signées sous le pseudonyme «Un tel», ou «Frère Untel» dans lesquelles Jean-Paul Desbiens, «prolétaire de Saint-Église», comme il se nomme lui-même²⁵, critique sévèrement sous le mode de la dérision et de la caricature le système éducatif du Québec. À la fin de l'année 1960, ces textes font l'objet d'un livre, «Les insolences du Frère Untel», qui deviendra par ailleurs un bestseller. Desbiens reconnaît la paternité du mot *joul* à André Laurendeau et explique ce phénomène dans le chapitre «Échec de notre enseignement du français» de la manière suivante:

Le mot joul est une espèce de description ramassée de ce que c'est que le parler joul: parler joul, c'est précisément dire joul au lieu de cheval. [...] Nos élèves parlent joul, écrivent joul et ne veulent pas parler ni écrire autrement. Le joul est leur langue. Les choses se sont détériorées à tel point qu'ils ne savent même plus déceler une faute qu'on leur pointe du bout du crayon en circulant entre les bureaux. [...] Le joul est une langue desossée: les consonnes sont toutes escamotées [...] On dit: 'chu pas apable', au lieu de: je ne suis pas capable; on dit 'l'coach m'enweille cri les mit du gôleur', au lieu de: le

²⁴ Voir A. Gervais 2000, 27-65, ici p. 30.

²⁵ Voir *Les insolences du frère Untel*, Montréal: Éditions de l'Homme 1960, p. 11.

moniteur m'envoie chercher les gants du gardien, etc. [...] Cette absence de langue qu'est le joual est un cas de notre inexistence, à nous, les Canadiens français. [...] Notre inaptitude à nous affirmer, notre refus de l'avenir, notre obsession du passé, tout cela se reflète dans le joual, qui est vraiment notre langue (Desbiens 1988, 31-32).

Desbiens est, en tant qu'enseignant, prisonnier du système scolaire, c'est pourquoi ses critiques sont empreintes de larmoiement et d'auto-culpabilité. Il ne peut pas se libérer de l'obsession du «bon langage» lorsqu'il entend le joual dans les expressions de ses élèves. La lutte contre cette obsession inspirant à ceux qui sont la cible des moqueries, soit un sentiment de dévalorisation, soit une fierté exagérée, déterminera, dans les années 60, le programme d'un mouvement littéraire faisant du joual un symbole de la discussion identitaire dans la société québécoise. Des auteurs comme Michel Tremblay, Gérald Godin, Jacques Renaud, Yvon Deschamp, Jean Barbaud et d'autres encore, qui appartiennent au groupe d'artistes «Parti pris», radicalisent le débat en mettant en scène le parler joual stigmatisé de la classe ouvrière montréalaise ou en l'utilisant dans leurs poèmes ou romans. Dans la redéfinition de l'identité nationale et la représentation de la diversité culturelle des Canadiens français, tant par rapport aux anglophones canadiens que par rapport aux normes linguistiques des élites influencées par le français de France, ils font de la question du joual leur «cheval de bataille». La discussion sur le joual au Québec se manifeste avant tout dans les années 60 et au début des années 70. Elle prend place dans une période de bouleversement social, «la Révolution tranquille», dans laquelle on assiste, entre autres, à une sécularisation de la société, à un aménagement rapide du système éducatif et à la fondation de plusieurs universités. De plus, l'idée d'état-nation au Québec prend des contours de plus en plus précis. Des discussions récentes sur le joual, comme à la fin des années 1990 celle soulevée par Georges Dor, s'expliquent souvent par une déception d'une partie des élites nouvelles de ne pas avoir eu de réponses à leurs attentes idéalisées concernant la pratique langagière des Québécois. Selon Georges Dor (1996) les Québécois parleraient encore aujourd'hui le joual, à l'exception des élites intellectuelles. L'élégance, la politesse, la richesse de vocabulaire qui caractérisent un «vrai» locuteur de «bon» français font défaut au parler de ses compatriotes.²⁶ La réaction de Marty Laforest au *discours de dénigrement* de Georges Dor associe une argumentation scientifique éclairée à un certain désappointement. En effet, tous les écrits luttant contre l'image négative que beaucoup de Québécois ont de leur langue ne trouvent pas un accueil très

²⁶ L'argumentation de Georges Dor se retrouve chez d'autres représentants du discours puriste, voir p. ex. R. Weilbrenner (2003). Apparemment, la politique linguistique officielle s'avère assez sensible à cette argumentation et se voit forcée de réagir au «hype médiatique» de ce sujet, ce qui se révèle entre autres dans le fait que les textes de Weilbrenner et de Dor font partie des quelques références littéraires mentionnées dans le rapport de la «Table de concertation sur la qualité de la langue» (10.12.2003).

favorable. Au contraire, ils se regardent infatigablement dans le miroir que Georges Dor leur tend: «à force de se le faire répéter par tous les Georges Dor du pays, que nulle part ailleurs dans le monde on ne parle aussi mal» (Laforest 1997, 12).

La discussion précédente sur la langue parlée peut se résumer en quelques points.

1. Dans la première moitié du 20^e siècle, la langue parlée et les formes du français au Canada susciteront, grâce à l'action de la «Société du parler français» l'intérêt de la recherche scientifique. Cependant, ce n'est que dans les années 50 que les réflexions sur le français parlé, une langue minoritaire en Amérique du Nord, occuperont le centre des débats sur l'éducation. Ces débats soulèvent la problématique du retard du Québec en matière d'éducation des francophones, mais aussi de démocratisation et de modernisation de la société. Parmi les acteurs de ce débat conflictuel on trouve le clergé conservateur, des représentants des professions libérales, des Frères et des congrégations, des pédagogues libéraux, des réformateurs de la langue, des puristes issus de l'élite traditionnelle, des nationalistes québécois, des associations d'étudiants et des syndicats. Il est frappant de constater combien les valeurs et les formes de monopole que détient l'église catholique sur l'éducation, sont en contradiction directe avec les changements sociaux, économiques et techniques des années 50: d'une part, la crainte de Dieu, la servilité, la discipline et l'enseignement basé sur l'écrit, d'autre part, le nombre croissant d'élèves de la génération du *baby-boom*, l'américanisation de la culture et des conditions de vie en milieu urbain, la sécularisation et la modernisation des rapports sociaux, en somme des contradictions qui sont déjà évoquées déjà dans le manifeste «Refus global» (1948).

2. Parmi les protagonistes du conflit autour des normes et des formes du français parlé au Canada, Jean-Marie Laurence est celui qui intervient directement dans l'instruction scolaire. Contrairement aux défenseurs des discours traditionnels, il ouvre de nouvelles voies avec sa «Grammaire française» et ses cahiers d'exercices pour les cours de français de la 8^e à la 11^e classe: il insiste sur la reconnaissance des différentes variétés du français et pense même à une évolution autonome et autocentrée²⁷ du français au Québec, bien que pour ce faire, la situation de langue minoritaire soit un désavantage; la didactique du français doit tenir compte du bilinguisme canadien; la compétence

²⁷ Dans le contexte glottopolitique du changement linguistique on parle de changement soit autocentré, soit, hétérocentré en ce qui concerne la modernisation des rapports linguistiques. Il s'agit de voir de quelle manière une communauté se sert de ressources linguistiques issues de ses propres variétés (autocentré) ou d'autres variétés (hétérocentré). Dans le contexte plurilingue, on parle aussi de changement «décentré», lorsque les acteurs interviennent directement ou indirectement dans les rapports linguistiques d'autres communautés. Voir Erfurt 1994, pp. 115.

orale des élèves doit être développée en ayant recours au potentiel des textes écrits; le cours de grammaire ne doit pas consister uniquement en l'apprentissage de règles, mais faire en sorte que les élèves puissent reconnaître le fonctionnement d'une langue et être capables de résoudre ainsi des problèmes. L'objectif du cours est l'acquisition d'un «français parlé de la société cultivée». Dans l'ensemble, il est partisan d'une analyse scientifique systématique de la langue et de ses règles. Contrairement à Grevisse et aux auteurs d'autres grammaires, il n'attache guère d'importance aux citations abondantes de la littérature française ni aux subtilités analytiques. À plusieurs égards, Laurence est en avance sur son temps et ses principes préfigurent les conceptions grammaticales des années 80 et 90 que Nadeau/Ficher (2006, 43) qualifient de «grammaire fonctionnelle».²⁸

3. Les débats sur la langue parlée des années 50 font apparaître, même si elle est encore peu développée, une linguistique professionnelle qui considère la langue comme un phénomène social et qui prend en compte la société dans sa dimension linguistique. Laurence est l'un de ses plus remarquables représentants. Afin de modifier la situation linguistique au Québec, ils insistent sur le rôle des forces créatrices des institutions, en premier lieu l'école, mais aussi des médias, la radio et la télévision. La linguistique ne voit pas dans la langue parlée une forme homogène et idéale, mais une forme qui, selon les circonstances historiques, géographiques et sociales diffère constamment. De plus, ils soulignent l'importance de ces circonstances pour l'identification sociale des locuteurs et envisage la langue comme un système de variétés à apprendre. En ce sens, les médias ont une fonction de modèle. Chroniqueur influent dans des émissions de radio ou de télévision, Laurence intervient dans le débat public sur deux thèmes: la langue en tant que symbole d'une communauté et la légitimité des formes linguistiques. Avec nombre de ses contemporains, il partage l'opinion que la radio et la télévision représentent des institutions éminentes en ce qui concerne l'éducation linguistique. En effet, celles-ci revêtent une importance toute particulière pour les francophones du Canada en leur donnant la parole et en leur permettant de renforcer la solidarité à travers les communautés minoritaires.

4. La revendication fréquente d'une plus grande considération de la langue parlée dans l'enseignement rencontre apparemment la résistance passive de l'administration scolaire et des enseignants. Dans les années 60, les enseignants des écoles publiques proviennent encore en grande partie des différentes congrégations religieuses qui restent très attachées aux méthodes traditionnelles et à une vision de l'enseignement empreinte de catholicisme. Ils continuent à pratiquer un enseignement basé sur l'écrit jusqu'à ce qu'il soit, sans vraie base conceptuelle, jeté par-dessus bord, à la suite du tournant communicatif. Ce qui

²⁸ Taxer la grammaire et la conception linguistique de Laurence de traditionnelles (voir Nadeau/Fisher 2006, pp. 44) méritent certainement d'être revu.

s'applique à l'école est également valable pour la formation des futurs enseignants dans les universités. Pendant des décennies, le français parlé a été et est resté négligé dans la formation des enseignants; à tel point que depuis les années 70, les responsables de la politique linguistique appellent constamment à une amélioration de la «qualité de langue», amélioration qui ne se fait pas ressentir dans le système éducatif. Un tournant s'amorce au début des années 2000. L'oral et la didactique de la langue parlée dans la formation des enseignants et dans les cours gagnent de l'importance. L'enseignement se base dorénavant sur des profondes connaissances scientifiques et didactiques de la problématique de l'oral et de l'écrit, du bilinguisme et des rapports de dominance linguistique, connaissances qui vont être systématiquement intégrées dans les cours.

5. Prenons à présent en considération le facteur temporel. Le débat sur la langue dans la première moitié du 20^e siècle, et particulièrement dans les années 50, démontre que les processus de changement associés communément à la «Révolution tranquille» ne se sont pas produits par hasard, mais qu'ils ont des antécédents dans l'histoire. C'est pour cette raison qu'une périodisation se basant essentiellement sur l'histoire politique du Québec et définissant l'année 1960 comme une rupture, n'est pas nécessairement transférable à d'autres domaines, au risque de perdre de vue des processus également importants. Je me réfère par exemple aux recherches poussées, menées par Plessis-Bélair/Lafontaine/Bergeron (dir. 2006), sur la didactique du français qui reprennent, trop rapidement à mon goût, une périodisation du politique pour la didactique et négligent ainsi la non-simultanéité de ces champs d'activité (voir p. 4). Inversement, l'élan avec lequel les activistes du nationalisme québécois encouragent la modernisation de la vie culturelle et linguistique dans les années 50, 60 et 70, et nourrissent l'espoir d'une rapide mutation, se trouve en totale contradiction avec d'autres processus tenaces qui ralentissent et entravent la dynamique sociale, causant ainsi la frustration, après trois ou quatre décennies, de ces mêmes activistes. Les livres de Georges Dor, mentionnés plus haut, dépeignent un scénario dans lequel les illusions héroïques se transforment en impatience et en désespoir. À l'automne 2006, l'écrivain et réalisateur Jacques Godbout prédit la disparition de la culture francophone québécoise d'ici 2076. Son opinion a déclenché un large débat au sein de la société.²⁹ Le changement

²⁹ Dans le contexte du débat sur l'immigration, l'interculturalité et le multiculturalisme au Québec et au Canada, l'écrivain et réalisateur Jacques Godbout prédisait dans une interview au magazine *Actualité* le 1. septembre 2006 la disparition de la culture québécoise francophone en 2076. Ces propos ont provoqué une polémique sur le présent et l'avenir de la culture québécoise. Dans le numéro du *Devoir* du 23/24 septembre, il réitéra ses pronostics peu prometteurs sur la situation de la culture québécoise. Il suscita ainsi des réactions de lecteurs (voir «Continuons le débat, M. Godbout...» de Yara el-Ghadban, le *Devoir*, 6 octobre 2006), mais surtout un débat qui s'étendit à toute la société québécoise. De janvier à avril 2007, une consultation de large envergure au sein de la

linguistique est en général un phénomène de longue durée. Bien sûr, une action sociale soutenue et une communication à la hauteur permettent à certains phénomènes comme la féminisation des noms de métiers et des fonctions, l'introduction de nomenclatures et de toponymies précises par exemple, de se généraliser rapidement; par contre, l'évolution dialectale et diaphasique reste lente en raison de sa grande complexité et s'étend sur plusieurs générations.

5 Le français parlé à l'école dans le cadre des processus de standardisation

A l'occasion de son congrès de 1977 l'*Association québécoise des professeurs de français* (AQPF) demande à ce que «la norme du français dans les écoles du Québec soit le français standard d'ici» et explique le concept du «standard d'ici» comme suit:

le français standard d'ici est la variété de français socialement valorisée que la majorité des Québécois francophones tendent à utiliser dans les situations de communication formelle.³⁰

Quelques mois auparavant, en mars 1977, Camille Laurin (Parti québécois), ministre de la culture, présentait son livre blanc sur la politique linguistique³¹ dans lequel il expliquait la raison d'être et la nécessité d'adapter le projet de loi 101, appelé emphatiquement la Charte de la langue française; il appelait les institutions publiques, les entreprises, les syndicats et autres corporations à une action concertée en faveur de la langue française. Son message s'adressait tout d'abord au corps éducatif (voir p. 63); il demandait entre autres aux enseignants de produire du matériel pédagogique approprié:

Il faut encourager la mise au point de manuels, d'instruments pédagogiques en français. Il y a trop longtemps qu'on dit et répète que cela n'est pas possible. Ce le sera si on le veut et si on prend les moyens. La preuve est faite que les professeurs du Québec peuvent produire le matériel pédagogique dont nous avons besoin, à condition qu'on favorise la création et qu'on adapte les modalités de publication à l'étendue du marché (p. 64).

population québécoise a eu lieu sous la direction de Michel Venne et de l'«Institut du Nouveau Monde»; elle avait pour objectif de rassembler les idées et les représentations de la culture québécoise et de son avenir. Ces discussions ont abouti à une rencontre dite nationale «L'avenir de la culture québécoise: quels sont nos rêves collectifs?» le 27 et 28.4.2007. Pendant cette rencontre, les participants ont discuté et répertorié leurs visions de la culture québécoise d'aujourd'hui et de demain. L'arrière-plan de ce débat met également en relief la discussion sur les accommodements raisonnables dans le contexte de l'immigration et de la transformation de la société québécoise.

³⁰ Cit. d'après: L'aménagement de la langue pour une description du français québécois. Rapport et avis, Conseil de la langue française 1990, S. 31.

³¹ Le titre officiel de l'écrit de Camille Laurin désigné plus tard de livre blanc s'intitule «La politique québécoise de la langue française», mars 1977.

L'appel de Laurin répond d'une part, aux réserves et aux résistances d'une partie de la société et des enseignants et d'autre part, préconise un programme reposant sur une orientation autocentrée du cours de français. La politique éducative s'appuyant sur cette nouvelle orientation pour le moins contestée, se distancie ainsi de l'habitude qui reconnaît les dictionnaires, les grammaires et les traités de prononciation produits en France comme uniques ouvrages de référence, et propose de les remplacer par des ouvrages de référence et du matériel didactique propre au Québec. L'AQPF va encore plus loin, elle plaide en faveur d'un «français standard d'ici» dans les écoles québécoises au lieu d'accepter un français parisien comme variété de référence. Cependant, il se trouve que le français standard d'ici n'est, à ce moment-là, pas encore décrit et il n'existe pas de représentation précise sur la manière dont les Québécois construisent leur communication dans des situations formelles. La recherche dans le domaine de la sociolinguistique et de la linguistique des variétés concernant la langue parlée et la variation linguistique en est à ses balbutiements. Du corpus de textes sur la langue parlée à Montréal, «le corpus Sankoff-Cedergren» n'existe que la première partie, le recueil de données de 1971; plus tard il sera complété par le corpus «Montréal 1984» (voir Thibault/Vincent 1990) qui servira de base importante à la recherche sur la langue parlée et la variation linguistique au Québec. La lexicographie n'est pas non plus à la hauteur. Mis à part certains dictionnaires sur le français au Canada et au Québec (ex. Dagenais 1967, Bergeron 1980), parfaitement inappropriés pour les cours, il n'existe pas de matériaux pertinents qui permettraient la réussite de l'enseignement et de l'apprentissage de cette variété. Il faudra attendre plusieurs années avant que ne fassent leur apparition les gros dictionnaires comme le «Dictionnaire historique du français québécois» de Claude Poirier (dir. 1998), le «Dictionnaire québécois français» (1999) de Lionel Meney, «Le grand dictionnaire terminologique» (1994/2000) de l'Office de la langue française, le «Multidictionnaire de la langue française» (1988, 2003) de Marie-Éva de Villers ou la banque de données du projet FRANQUS³² et son dictionnaire du «Français standard en usage au Québec» (Université de Sherbrooke). Bien qu'il règne un consensus entre les défenseurs de la loi 101 (1977) et l'AQPF sur la nécessité de créer une variété standard québécoise, ce souhait ne sera, deux décennies plus tard, toujours pas réalisé. Il semble largement trop ambitieux de vouloir réaliser cette entreprise en deux décennies, alors que dans un pays comme la France il aura fallu plus d'un siècle de processus de sélection et de distinction linguistiques, d'une part, et de description linguistique d'autre part (voir Erfurt 2007, dans ce volume). Par ailleurs, la situation en France était beaucoup moins complexe que

³² Le projet FRANQUS sous la direction de Pierre Martel et d'Hélène Cajolet-Laganière se donne pour objectif de décrire sous forme d'une large banque de données «Le français standard en usage au Québec: Nomenclatures, description et application dans les technologies de l'information et de la communication», <http://franqus.usherbrooke.ca/index.php> (26.6.2007).

celle du Québec dans la seconde moitié du 20^e siècle: en France au 19 et 20^e siècle, le français n'était ni une langue minoritaire ni une variété dans une situation diglossique. Les locuteurs du français de France n'ont pas eu besoin d'emprunter leur modèle linguistique à un pays étranger. Ils pouvaient envisager l'histoire de leur langue à travers la splendeur et la gloire de l'aristocratie et des élites bourgeoises d'antan et vivre sa remarquable production intellectuelle. De plus, la Révolution de 1789, puis la Troisième République avaient libéré le système éducatif du joug du clergé. Malgré tout le respect qu'il convient de témoigner aux initiatives de la société québécoise quant à sa politique linguistique, un changement si rapide des rapports linguistiques en ce qui concerne la formation et la diffusion d'une variété de prestige autocentrée devait rester une illusion, du moins au début.

Avec la Charte de la langue française (loi 101, 1977) la politique linguistique québécoise se concentre en priorité sur la francisation du monde du travail en promouvant le français comme «langue commune» dans une société hétérogène.³³ Cependant, la diffusion de cette «langue commune» ne nous informe pas sur sa «qualité» et encore moins sur l'idée que s'en font les gens. L'éducation et les médias³⁴ sont reconnus comme les acteurs principaux puisqu'ils occupent le premier rang en ce qui concerne la diffusion et la qualité de la langue. Toutefois, les forces de la politique linguistique n'agissent pas à l'unisson. Au sein du ministère de l'éducation, l'approche de cet enjeu est hésitante et n'apporte pas la spécificité requise. Comme le constatent Gervais/Ostiguy/Hopper/Lebrun/Préfontaine (2002) les décrets relatifs à l'école primaire de 1979 à 1994 ne contiennent pas d'éléments spécifiques sur la manière dont la pratique de l'oral doit être développée. Le même problème s'applique à l'école secondaire³⁵ de 1980 à 1995. Ils donnent deux raisons à cela:

L'absence ou quasi-absence de contenus linguistiques spécifiques à l'oral dans les programmes ministériels québécois [...] pourrait s'expliquer historiquement, d'une part, par une réaction des pédagogues et des linguistes québécois à l'hypercorrection qu'entraînait l'adoption du français standard européen comme modèle linguistique et, d'autre part, par le désir chez ces derniers de ne pas condamner le français parlé au Québec (p. 3).

³³ Voir *Le français langue commune. Promouvoir l'usage et la qualité du français, langue officielle et langue commune du Québec. Proposition de la politique linguistique*, Québec: Ministère de la Culture et des Communications, 1996.

³⁴ Voir le Premier rapport de la Table de concertation sur la qualité de la langue dans les médias. Remis à la ministre de la culture et des communications, Madame Line Beauchamp, 14p. <http://mcc.quebec.qc.ca/sites/mcc/ClinStat.nsf/ce5e08c8e9d9f012852570c8001493ee/efdc15e29535dda285256e370069ef50!OpenDocument> (13.3.2007). Il existe des travaux récents de linguistique en matière de langue parlée à la radio et à la télévision de Radio Canada et d'autres stations privées, voir Bouchard/Maurais 2001; Dubuc 2001, GTQI 2003, Maurais 2005, Raunet 2001, Reinke 2005, c'est pourquoi je ne m'attarderai pas sur ce point.

³⁵ Voir Gervais/Ostiguy/Hopper/Lebrun/Préfontaine (2001), p. 3.

Ou bien l'attitude hésitante face à la qualité de la langue parlée n'est-elle pas due au fait que l'évaluation de l'oral échappe davantage au contrôle et – ce qui dans la logique administrative d'un ministère n'est pas négligeable – à la validité juridique que l'orthographe et l'expression écrite, et par conséquent suscite une plus grande tolérance? Ou encore, étant donné que la langue parlée au Québec représente un élément essentiel de l'identification sociale et que la sanction de formes de la «québécoïté» dans un contexte nationaliste reste particulièrement problématique, la volonté politique du nationalisme étatique révèle ses limites lorsqu'il s'agit de trouver une définition opérationnelle du français québécois oral standard?

Il a fallu attendre les décrets de 2001 pour l'école primaire (MEQ 2001a) et de 2003 pour l'école secondaire (MEQ 2003) qui envisageaient pour la première fois d'introduire des éléments linguistiques relatifs au *français québécois oral standard*. Il s'écoulera donc presque cinq décennies entre les premières tentatives dans cette direction, comme la grammaire scolaire de J.-M. Laurence, jusqu'à l'ancrage effectif du français parlé dans les programmes éducatifs québécois. Malgré cela, l'objectif est loin d'être atteint. Mis à part le décret pour l'école primaire déjà mentionné, en 2001 le ministère de l'éducation soumit de nouvelles orientations pour la formation des enseignants sous la forme d'un cadre de référence (voir MEQ 2001b; Lebrun 2005a). Ce cadre de référence définit douze compétences professionnelles qui doivent être prises en compte dans la formation universitaire à partir de 2003 obligeant ainsi les universités à remanier la conception et le programme de formation des enseignants. Parmi les compétences à développer, l'on peut citer celle qui consiste à «communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans divers contextes liés à la profession enseignante» (ibid. 69-74, ici p. 69), compétence qui mise sur la pratique langagière des futurs enseignants, considérant la maîtrise de la langue parlée comme une qualification professionnelle:

En effet, le maître joue en premier lieu un rôle de modèle et de référence auprès des jeunes [...]. Dans sa langue parlée, il distingue, dans sa performance linguistique, le registre familier du registre correct et sait opérer le passage entre la langue parlée standard et la langue écrite standard afin de soutenir les élèves dans leurs apprentissages. Il exerce à ce propos une fonction extrêmement délicate qui consiste à évaluer et à corriger la langue de ses élèves sans pour autant les dévaloriser ni les stigmatiser (p. 70).

Si l'on suit les communiqués ministériels dans lesquels, selon divers contextes, il est constamment fait référence à la variété standard la présentant comme la condition nécessaire à l'exercice du métier d'enseignants, il convient alors de se poser la question dans quelle mesure cette variété existe-t-elle dans le répertoire linguistique des locuteurs en général, et plus particulièrement, dans celui des enseignants.

6 Le standard québécois dans les médias électroniques et à l'école

30 ans après que l'*Association québécoise des professeurs de français* (AQPF) a défini le standard comme «la variété de français socialement valorisée que la majorité des Québécois francophones tendent à utiliser dans les situations de communication formelle», que pensent vraiment les Québécois du standard? Une réponse – du moins partielle – est fournie par une enquête de Pierre Bouchard et Jacques Maurais (2001) d'après laquelle une majorité de la population francophone considère le français de Radio Canada comme le modèle de référence de la langue parlée. 98% des personnes interrogées pensent que le français de Radio Canada est excellent ou bon, 97% se prononce plutôt pour le français de Télé-Québec. Les stations de radio privées ne sont pas très bien placées, mais obtiennent cependant une majorité d'appréciations positives (voir pp. 114). Cette enquête s'attache à évaluer la langue des présentateurs professionnels dans les émissions d'informations. Si aux débuts de Radio Canada, le français parlé se réclamait clairement du modèle parisien, au fil des années le modèle a considérablement évolué. Dans leur étude, Bouchard/Maurais citent Guy Bertrand, conseiller linguistique de la radio-télévision d'État en ces termes:

Avec les années, le fossé entre langue populaire et langue à l'antenne s'est considérablement rétréci. Il est incontestable que l'influence linguistique des médias électroniques a grandement contribué à cette évolution. Paradoxalement, si la langue de la population s'est sensiblement améliorée, celle des médias s'est quelque peu relâchée (p. 112).

D'un point de vue diaphasique, Claude Rochette, ancien directeur du Comité linguistique de Radio Canada, juge la langue parlée de la station «neutre» et sans prétention:

La langue de Radio Canada est de niveau neutre, soit du niveau courant de la bonne langue, sans intention stylistique marquée [...] Ce que l'on vise en somme, c'est une langue simple et de bon aloi (cit. d'après Bouchard/Maurais 2001, 113).

Même si la langue parlée de Radio Canada est reconnue par de nombreux Québécois comme ayant une fonction de modèle, elle est cependant exposée à des critiques: par exemple, lorsqu'en 1997 deux personnes interrogées sur cinq trouvaient que la pratique linguistique de la radio s'était beaucoup détériorée (voir Maurais 2005, 52), ou lorsque les bévues linguistiques commises par des journalistes dans leurs colonnes engendrent plaintes et railleries. Les employés de Radio Canada eux-mêmes portent un jugement très sévère sur la langue employée. Robert Dubuc jette un coup d'œil rétrospectif sur la radio: «La période de 1960 à 1990 a marqué l'âge d'or du français à Radio Canada et de son rayonnement dans tous les médias» (2001, 129). Les réductions budgétaires

depuis le milieu des années 80 et une nouvelle génération de journalistes et de présentateurs souvent mal formés auraient eu des conséquences dramatiques sur la qualité de la pratique langagière depuis les années 1990:

on perd de plus en plus le sens des niveaux de langue, le populaire et le familier s'infiltrent dans des situations de communication à caractère officiel. De nouveaux anglicismes, surtout des anglicismes de mode (chum, cool, hot, deal, etc.) déplacent les termes français corrects tandis que les vieux anglicismes, qu'on croyait à jamais occis, refont surface (ibd.).

A ce propos, Daniel Raunet émet un jugement aussi critique sur la politique linguistique et les luttes internes pour le pouvoir au sein de Radio Canada depuis 1985. Le taux d'écoute, la popularité et les divergences autour de la norme soulevant constamment le «il faut dire, il ne faut pas dire» ont contribué à paralyser l'activité de la station et en fin de compte, ont eu pour résultat que la politique linguistique pratiquée dans les différents services de Radio Canada diffère dès lors de celle menée à la télévision:

La politique de la radio se situe d'emblée au centre de l'orthodoxie normative: 'le français utilisé sur les ondes de la Radio française de Radio Canada est le français correct en usage au Canada'. Il y a donc, pour le radiodiffuseur public, coïncidence entre ce qui est et ce qui devrait être. Le français correct en usage au Canada est défini comme une langue qui 'a ses tournures typiques, ses particularités lexicales et ses prononciations régionales'. Ainsi, la norme radio-canadienne se veut différente du français dit international, mais cette différence se limite à peu de chose [...] (p. 84).

La télévision, au contraire, compte tenu de sa grande popularité, trop importante selon Raunet, s'oriente en fonction de la pratique langagière des téléspectateurs. Il résume ainsi ses observations concernant la prononciation, la problématique des registres et du vocabulaire ainsi:

[...] les journalistes ont donc substitué à la norme du français standard la prononciation habituelle du français québécois. L'ère de l'alignement sur Paris est bel et bien terminée. (p. 85)

La langue orale familière a envahi massivement le niveau d'expression soutenu, entraînant du même coup une confusion des registres (p. 86)

le vocabulaire, tout comme dans le cas de la presse écrite, est résolument d'ici³⁶ (p. 86).

Ces constatations, si brèves qu'elles soient, permettent de mettre en évidence deux aspects de la discussion sur le standard québécois. Premièrement, force est de retenir une contradiction entre le regard que porte la population francophone du Québec sur la langue, considérant Radio Canada comme une autorité dans le

³⁶ Cette constatation contredit l'étude de M.-É. de Villers (2005) qui a analysé le vocabulaire de la presse au Québec (Le Devoir) et en France (Le Monde).

domaine de la langue parlée d'une part, et d'autre part, le point de vue des acteurs professionnels du discours normatif à Radio Canada qui expriment un certain mécontentement. Comme le formule Guy Bertrand de manière tout à fait pertinente, cette contradiction peut se résumer ainsi: «La radio et la télévision: modèles linguistiques ou miroirs de société?» (Bertrand 2005). Elle est d'autant plus significative qu'elle soulève le problème de la distinction sociale tel que Pierre Bourdieu l'a évoqué à maintes reprises. Suite à l'émergence de la variété standard, la distinction sociale prend une forme linguistique à la fois concrète et symbolique qui se reflète dans l'habitus social des locuteurs. La tension entre le langage familier et la langue standard correspond aux rapports de proximité et de distance dans la communication, de «langue paritaire» et de «langue disparitaire» si l'on se réfère au concept de diglossie de Jean Le Dû (2000). Cependant, ces rapports dans lesquels le tutoiement ou le vouvoiement ainsi que certaines formes populaires comme les jurons ou des formes plus recherchées et pointues ont une forte connotation sociale, sont indissociables de la mémoire collective d'une société et des expériences de ses locuteurs. La solidarité entre les Canadiens français qui, en tant que minorité dominée par la Grande-Bretagne et l'église catholique, se sont battus pour la survivance de leur culture, marque aujourd'hui encore le comportement linguistique et la conscience collective. D'autre part, la société québécoise a vécu, après la Deuxième guerre mondiale, une modernisation profonde et une différenciation sociale qui s'expriment au niveau linguistique et révèlent une hiérarchie sociale. Ce qui pour les gens cultivés, dont les professionnels de la critique linguistique qui récoltent de leur travail sur la langue une reconnaissance sociale, ne va pas assez loin, va beaucoup trop loin pour ceux qui manient les registres linguistiques avec moins d'aisance et qui se reconnaissent dans une communication plutôt familière. Le standard par contre, crée une distance communicative, il entraîne une dévalorisation des autres variétés et met en avant des frontières sociales et des mécanismes d'exclusion. Deuxièmement, au-delà de cette contradiction, on peut observer de quelle manière les formes régionales sont intégrées dans le standard québécois: cela va des fameux «canadianismes de bon aloi»³⁷ de type *topoggan*, *bleuet*, *dépanneur*, *traversier* et compagnie, présents dans le vocabulaire depuis longtemps, aux néologismes d'allure franco-canadienne de type *aluminerie*, *câblodistributeur*, *cégép*, *courriel*, *cellulaire*, *décrocheur/décrocheuse*, *mairresse*, *polyvalente*, *téléavertisseur* etc. qui ont considérablement augmenté ces dernières années (voir Villers 2005), jusqu'aux formes de prononciation typiquement québécoises, en particulier la prononciation de *d* et *t* devant *i* et *u* comme fricatives [dsi, tsi, dsy, tsy].

En ce qui concerne la discussion sur la langue parlée dans les médias, l'étude de Jacques Maurais (2005), qui, pour la première fois, a analysé le français dans

³⁷ Voir Office de la langue française. *Canadianismes de bon aloi*. Québec, Éditeur officiel du Québec, *Cahiers de l'Office de la langue française*, n° 4, 1969, 37 p.

les émissions d'informations à la radio, apparaît comme très éclairante. Sans mentionner en détail les résultats de cette étude, une remarque mérite d'être signalée: celle qui s'attarde sur l'utilisation des anglicismes, qui, depuis le 19^e siècle, sont au cœur de la chasse aux sorcières du discours normatif. D'après Maurais, le discours normatif n'a depuis très longtemps que les anglicismes lexicaux en ligne de mire. Ceci pour la bonne raison qu'elles étaient les seules formes à pouvoir être reconnues, tandis que les autres, comme les calques ou autres emprunts, à savoir interférences, sont beaucoup plus difficilement reconnaissables. L'étude montre pour la première fois que dans toutes les stations de radio «la présence combinée des anglicismes sémantiques et des calques est autrement plus fréquente» (p. 56.) Parmi les fautes de vocabulaire les plus répandues, il nomme celles qui se rapportent à des problèmes sémantiques.³⁸ Cette constatation soulève la question de la crédibilité des médias: «comment peut-on diffuser une information fiable quand le sens est flou?» (ibid). Les résultats de J. Maurais mettent en évidence, une fois de plus, la problématique de l'unilinguisme et du bilinguisme; en effet, le problème des anglicismes sémantiques se pose particulièrement lorsque le bilinguisme de nombreux locuteurs génère insidieusement des formes linguistiques que des personnes bilingues comprennent certainement sans problème, mais qui ne correspondent pas aux normes de locuteurs unilingues vivant dans un État se définissant comme unilingue. Dans le cadre du processus de standardisation, cette situation prend une importance non négligeable. Cependant, la proposition que C. Bouchard fait à ce propos: «le seul moyen de contrer cette contamination [sic] involontaire est d'enseigner aux élèves [...] de se méfier des faux amis et à savoir utiliser les ressources diverses à leur disposition» (C. Bouchard 2005, 395) renvoie à cette idéologie de l'unilinguisme et semble avoir une portée très limitée. L'étude de J. Maurais souligne également que la politique linguistique au Québec depuis 2002/2003 traite de la qualité de la langue dans les médias électroniques avec détermination et de manière différenciée.³⁹

Comment se présente donc la discussion sur la standard dans le milieu scolaire? Quelles connaissances apporte la linguistique et quels programmes didactiques sont proposés?

³⁸ C. Bouchard (2005, 395) défend également le même point de vue.

³⁹ Voir *Un français de qualité: une priorité pour Radio Canada*. Rapport présenté à monsieur Sylvain Lafrance, vice-président de la Radio française et des Nouveaux Médias de Radio Canada par le Groupe de travail sur la qualité de langue (GTQL), présidé par monsieur Yanick Villedieu. Printemps 2003. Montréal. Voir aussi: *Rapport du groupe de travail sur la qualité de la langue*, rédigé par Jacques Maurais: Montréal: Office québécois de la langue française, 31 mars 2003; *Premier rapport de la Table de concertation sur la qualité de la langue dans les médias*. Remis à la ministre de la culture et des communications, Madame Line Beauchamp, le 10 décembre 2003.

L'étude de L. Ostiguy et al. (2005) intitulée «Le français oral soutenu chez les étudiants québécois en formation pour l'enseignement au secondaire» offre un premier point de vue sur la problématique de la maîtrise du standard. Les auteurs analysent la capacité des futurs enseignants à utiliser le *français oral soutenu* dans des situations de communication formelle. Dans le cadre du projet, 75 participants ont été priés soit de présenter un exposé devant une classe soit de prendre part à un entretien tout en utilisant une *langue soignée*. L'objectif de l'étude était

de dresser une liste de variantes familières produites par ces futurs enseignants quand ils ont à s'exprimer oralement en situation formelle exigeant l'utilisation d'une langue soignée et de déterminer celles le plus souvent produites par le plus grand nombre (Ostiguy et al. 2005, 11).

L'analyse des énoncés des participants s'est concentrée sur les variantes phonologiques, morphologiques et morphosyntaxiques; dans un premier temps celles qui relevaient de la syntaxe, du lexique ou les formes servant à structurer des textes ou à établir un contexte cohérent n'ont pas été prises en compte. L'étude a classifié deux registres: d'une part, un registre de *langue orale standard*, nommé également *langue soutenue* ou *français soutenu*, d'autre part, un registre du parler familier, donc le *français familier*. Tandis que la première catégorie correspond aux critères du standard mentionnés précédemment, la deuxième, pour sa part, comprend de nombreuses variantes phonologiques, morphologiques, syntaxiques. Prenons quelques exemples: la prononciation de la voyelle a finale, par exemple dans *pas, ça, Canada, tabac, bras, i' va*, se réalise dans un registre familier comme un o ouvert [ò] comme dans *porte, loge, donné* (voir p. 37). La prononciation de la voyelle [ɛ:] dans *mère* ou *fête* se réalise comme une diphtongue, voir [maére] et [faéte] (voir p. 37); la prononciation du pronom *elle* comme [a]; la prononciation de *tout*, adjectif indéfini, adverbe ou pronom, indépendamment du genre et du nombre (*tout, tous, toute, toutes*) comme [touT]; la prononciation de *moi, toi*, comme [moé, toé]. On constate également la disparition de groupes de consonnes finales comme dans «*j'étais au deuxième cyc'*»/cycle (voir p. 42). À part cela, d'autres phénomènes qui résultent du contact avec l'anglais, comme «*être sur le chomâge*»/en, ou des formes familières comme «*avoir de la difficulté à rentrer en contact*»/entrer (voir p. 21), la particule interrogative *-tu* [tsu] dans l'énoncé suivant «*i'aurait-tu d'autres question*» (voir p. 22). Sur le plan morphosyntaxique, il faut mentionner les pronoms relatifs/conjonctions *dont, sur lequel, dans lequel, où* qui, dans un registre familier, sont remplacés par *que*, «*c'est ça que je m'souviens*»/dont, «*c'était dans un contexte que j'avais quat'groupes*»/où (voir p. 47). En tout, 22 phénomènes du français soutenu constituant les variantes linguistiques ont été pris en considération, dont ceux cités précédemment et qui, selon les auteurs sont significatifs de l'opposition entre le *français québécois familier* et le *français soutenu*. Cette étude montre

que «les participants ont donc fait un usage très partagé des variantes soutenues et familières, privilégiant dans des proportions presque identiques tantôt les unes, tantôt les autres» (p. 26). Les auteurs évaluent l'utilisation des «variantes soutenues» comme moyenne de 51%, bien que cela varie considérablement d'un individu à l'autre. Sur le plan sociolinguistique, il est difficile de tirer des conclusions quant au comportement linguistique des hommes et des femmes, car le nombre de participants n'est pas suffisamment élevé. Chaque phénomène comporte une marge de variation considérable. L'interrogation commençant par *est-ce que* ou la variable L pour les variantes de l'article défini *la, les*, étant réalisé dans le registre familier avec suppression de la consonne *l* comme [a] et [e / es], voir «*j'vas `a nommer*»/*la* ou «*j'es ai pas rencontrés*»/*les*, sont des phénomènes que presque tous les participants maîtrisent également dans le standard. Par contre, d'autres formes comme *ils*, familièrement prononcées [i], ou le [wa] final dans *trois, noix, bois*, prononcé [wò], sont employées par les enseignants à 85% dans leur variante familière (voir p. 30).

Des résultats de cette nature occupent déjà depuis longtemps les didacticiens du français au Québec lorsqu'ils reconstruisent la place qu'a pris la langue parlée dans les programmes scolaires durant les quatre dernières décennies et, d'autre part, lorsqu'ils réfléchissent à des stratégies qui, dans le cadre de l'enseignement scolaire, pourraient influencer la situation linguistique au Québec. Lafontaine/Plessis-Bélaire/Bergeron (2006) confirment dans leur abrégé de didactique du français parlé au Québec, comme on l'a vu précédemment, que la langue parlée n'a pas systématiquement été intégrée à l'enseignement. Ils en déduisent la constatation suivante à laquelle on peut attribuer une valeur de programme:

En effet, seul un enseignement rigoureux et systématique de l'oral donnera aux élèves les outils nécessaires pour bien communiquer. Les enseignants doivent enseigner aux élèves les différences entre l'oral et l'écrit de façon concrète afin de les aider à posséder les registres de langue propres à chaque code. [...] En outre, la notion de variation des pratiques langagières dans la communication sociale semble constituer l'une des notions de base de l'enseignement du français d'aujourd'hui (p. 10-11).

Lorsque les auteurs constatent qu'au Québec «la didactique du français oral est encore en construction» (2006, 13), leur observation ne varie fondamentalement pas beaucoup de la situation qui existait en France, en Suisse et ailleurs quelques années auparavant. Les écoles et les institutions scolaires accordaient certes, depuis la fin des années 90, une place importante à la langue parlée dans l'enseignement, les enseignants par contre démontraient «leurs difficultés à procéder à une évaluation de l'oral» (C. Garcia-Debanc 1999, 194). Toutefois, les problèmes linguistiques – et non didactiques, bien entendu – que l'on observe dans l'enseignement de langue parlée en Suisse et en France sont nettement différents de ceux que l'on remarque au Québec. En revanche, d'un point de vue didactique, on trouve des similitudes qui consistent à rechercher

des solutions pour évaluer la langue parlée. La langue parlée doit donc être comprise comme «un complexe d'objets mettant en jeu des capacités multiples» (Pietro/Dolz/Idiazabal/Rispail 2000, 128) et être analysée de sorte que l'on puisse reconnaître des indicateurs qui, d'une part, permettent une analyse détaillée des énoncés et de leur évaluation et d'autre part, donnent des renseignements qui permettent de développer une conception nouvelle de la formation des futurs enseignants, mieux adaptée à l'enseignement de la langue parlée. Concernant l'amélioration des compétences linguistiques chez les futurs enseignants dans les universités québécoises, Carole Fisher présente (2006) la version remaniée et augmentée d'une grille d'analyse conçue par Préfontaine/Lebrun/Nachbauer (1998), reproduite de façon abrégée ci-dessous. Cette grille d'analyse met en lumière comment les caractéristiques complexes de la langue parlée sont segmentées en domaines de compétence et quels sont les objectifs que la didactique peut se fixer dans le domaine de l'oral.

1. COMPÉTENCE LINGUISTIQUE – VOIX		
1.1. Diction		
	Traits positifs	Traits négatifs
Articulation	En général <input type="checkbox"/> Distincte <input type="checkbox"/> Souple	<input type="checkbox"/> Escamotage <input type="checkbox"/> Sons indistincts
Timbre et portée de la voix	<input type="checkbox"/> Timbre plein, riche <input type="checkbox"/> Bonne hauteur <input type="checkbox"/> Bonne intensité	<input type="checkbox"/> Voix perçante, nasillarde, éraillée <input type="checkbox"/> Voix forcée, criarde <input type="checkbox"/> Voix faible [...]
Prononciation	En général <input type="checkbox"/> Socialement acceptable	<input type="checkbox"/> Postériorisation de la voyelle /a/ (/â/) <input type="checkbox"/> Ouverture de la voyelle /è/ (en /a/ <input type="checkbox"/> Diphtongaison des voyelles longues [...] <input type="checkbox"/> Prononciation archaïsante <input type="checkbox"/> Chute du /r/, du /l/, du /k/ [...]
1.2 Faits prosodiques		
Accentuation	En général <input type="checkbox"/> Accents toniques et d'insistance bien répartis	<input type="checkbox"/> Excès ou absence d'accents d'insistance
Rythme	En général <input type="checkbox"/> Débit varié <input type="checkbox"/> Pauses appropriées	<input type="checkbox"/> Excès ou absence de pauses <input type="checkbox"/> Abus de phatiques (<i>euh, tsé, là, ok, ...</i>) <input type="checkbox"/> Excès d'hésitations ou de reprises [...]
[...]	[...]	[...]

2. COMPETENCE LINGUISTIQUE – LANGUE		
2.1 Morphosyntaxe		
	Traits positifs	Traits négatifs
Morphologie	En général <input type="checkbox"/> Respect du genre et des accords de genre [...] <input type="checkbox"/> Maîtrise de la conjugaison verbale et de la concordance des temps <input type="checkbox"/> Liaisons correctes	<input type="checkbox"/> Non-respect du genre et des accords de genre [...] <input type="checkbox"/> Non-Maîtrise de la conjugaison verbale et de la concordance des temps <input type="checkbox"/> Liaisons fautives ou absentes
Syntaxe	En général <input type="checkbox"/> Grammaticalité des énoncés	<input type="checkbox"/> Non-maîtrise de l'emploi des pronoms relatifs <input type="checkbox"/> Non-maîtrise de l'interrogation indirecte <input type="checkbox"/> Non-maîtrise de l'emploi des prépositions [...]
2.2. Lexique		
Choix et étendue du vocabulaire	En général <input type="checkbox"/> Termes précis <input type="checkbox"/> Vocabulaire varié	<input type="checkbox"/> Abus de termes vagues [...] <input type="checkbox"/> Anglicismes, impropriétés, barbarismes, pléonasmes, archaïsmes <input type="checkbox"/> Incompatibilités sémantiques

3. COMPETENCE DISCURSIVE		
	Traits positifs	Traits négatifs
Organisation du discours	<input type="checkbox"/> Contenu structuré <input type="checkbox"/> Mise en évidence des points importants de la présentation (hiérarchisation des idées) <input type="checkbox"/> Articulation entre les idées	<input type="checkbox"/> Discours non-structuré [...] <input type="checkbox"/> Manque de mise en évidence des points importants [...] <input type="checkbox"/> Manque d'articulation entre les idées [...]
Délimitation du sujet	<input type="checkbox"/> Sujet bien circonscrit <input type="checkbox"/> Respect du temps imparti	<input type="checkbox"/> Sujet trop vaste ou mal délimité <input type="checkbox"/> Digression <input type="checkbox"/> Non-respect du temps imparti
Pertinence et crédibilité	<input type="checkbox"/> Organisation en fonction de l'intention de communication [...]	<input type="checkbox"/> Propos peu adapté à l'intention de communication [...]

4. COMPETENCE COMMUNICATIVE		
4.1 Interaction		
	Traits positifs	Traits négatifs
Relation avec l'auditoire	<input type="checkbox"/> Ouverture à l'auditoire <input type="checkbox"/> Souci de susciter la motivation et l'intérêt de son auditoire <input type="checkbox"/> Habileté à poser des questions [...]	<input type="checkbox"/> Fermeture à l'auditoire. Centration sur soi-même, son propos <input type="checkbox"/> Regard constant sur ses notes <input type="checkbox"/> Absence de questions; ou enchaînement sans attendre la réponse à une question [...]
4.2 Non-verbal		
Attitude générale	<input type="checkbox"/> Empathie, accueil, aisance, naturel, dynamisme <input type="checkbox"/> Sourire	<input type="checkbox"/> Manque d'enthousiasme <input type="checkbox"/> Manque de spontanéité, d'authenticité [...]
Posture et tenue vestimentaire	<input type="checkbox"/> Tenue équilibrée de corps <input type="checkbox"/> Gestion appropriée de l'espace [...]	<input type="checkbox"/> Balancement, déhanchement, bras croisés <input type="checkbox"/> Raideur [...]
Gestes et regards	<input type="checkbox"/> Gestes qui appuient le discours, captent l'attention, expriment des émotions <input type="checkbox"/> Regard vif, soutenu [...]	<input type="checkbox"/> Gestes parasites, tics nerveux <input type="checkbox"/> Gestes trop théâtraux <input type="checkbox"/> Regard fuyant (vers plafond, murs ou sol)

Depuis 2003 la politique du ministère de l'Éducation (MELS) recommande de placer la culture et la langue au centre de l'enseignement, et qu'elles fassent aussi partie intégrale des cours dans les autres matières. Dans ce contexte, la grille d'analyse prend de l'importance au-delà de la formation des enseignants de français. Voici des propos recueillis dans un entretien au ministère de l'Éducation:

M: au niveau de la formation des maitres en général c'est ça on peut se poser la question aussi qui est prof de français . tout le monde tout le monde est prof de langue c'est le prof de sciences au secondaire si les élèves ont de la difficulté à lire un texte

De leurs côtés, les universités ont commencé à proposer, particulièrement pour la formation des enseignants, des cours de langue afin de donner une meilleure qualification aux étudiants dans la pratique de l'oral. Cela semble d'autant plus urgent qu'au Québec la profession d'enseignant est beaucoup moins attractive que d'autres métiers, c'est la raison pour laquelle les bons étudiants se concentrent sur d'autres matières.

M: L'éducation attire souvent les moins bons c'est pas les étudiants les plus e: . les étudiants moins bons sont aussi moins bon en français

7 Conclusions

La période analysée dans cet article englobe cinq décennies. La didactique de la langue parlée dans l'enseignement du français constitue le point de départ et le point final du présent travail. Après avoir constaté que la «Grammaire française» de Jean-Marie Laurence établit pour la première fois un lien entre l'oral, le français au Canada et l'enseignement de la grammaire à l'école, je mets en avant, à la fin de ce texte, comment, durant cette période, le répertoire analytique s'est affiné afin de mieux pouvoir intervenir dans l'acquisition de formes standards du français au Québec. Notre réflexion ne porte pas tant sur les expériences techniques, méthodiques, ou instrumentales lors de l'apprentissage de la langue parlée que sur les processus de sélection et de distinction linguistiques dans la société francophone québécoise, société qui se pose, durant cette période, la question suivante: quel français en tant que langue légitime doit être reconnu, formé et promu à l'école? L'école est investie de la responsabilité d'intervenir de façon déterminante dans le projet de francisation de la société québécoise, comme le formulent en 1977 la Charte de la langue française ainsi que de nombreuses prises de position qui, depuis le début des années 60, ont ouvert cette voie. Sa tâche est de garantir l'usage du français comme *langue commune*, car elle représente l'élément unificateur et formateur de la société québécoise au niveau de la communication et de l'identification culturelle. Cet objectif implique trois difficultés: le français doit s'imposer face à l'omniprésence et à l'attrait de l'anglais en Amérique du Nord; le français doit être la langue que les immigrants allophones et anglophones apprennent afin de s'intégrer dans la société civile québécoise; enfin, sous un aspect fonctionnel, le français doit être adapté à la communication à large échelle et répondre ainsi à certaines attentes normatives. La variété à apprendre à l'école n'est pas le français vernaculaire du Québec, à savoir le *français familier*, mais une variété qui, d'une part, sur le plan de la variation diaphasique, correspond au registre du français soutenu et dont la portée communicative s'étend, d'autre part, à des situations formelles, soit à la langue de la distance. Le *français vernaculaire* tel qu'il est parlé au Québec apparaît comme une marque fondamentale de l'identité québécoise. Il crée une certaine proximité dans la communication et sert parfois de démarcation face à un parler considéré comme «snob». Même les élites font usage du français vernaculaire, d'autant plus qu'elles peuvent ainsi renforcer leur pouvoir. En même temps, elles se distancient de cette variété qui ne leur paraît pas appropriée pour la communication dans un espace public et dans les situations formelles. Dans ce contexte antagonique, la formation et la diffusion du standard comme langue légitime constitue un projet de société de premier ordre. La lexicographie si controversée qu'elle soit (voir Pöll, dans cet ouvrage) progresse énormément dans la codification du vocabulaire. De leur côté, les médias électroniques et imprimés ainsi que l'école donnent encore souvent lieu à des discussions polémiques et permettent à la société de se remémorer les

propos de Jean-Marie Laurence, à savoir «la correction du langage est une tâche collective».

Bibliographie

- Antoine, Gérald/Martin, Robert (dir. 1995): Histoire de la langue française 1914-1945. Paris: CNRS Éditions
- Antoine, Gérald/Cerquiglini, Bernard (dir. 2000): Histoire de la langue française 1945-2000. Paris: CNRS Éditions
- Association canadienne des éducateurs de langue française (1958): La langue parlée. Travaux du XIe Congrès de l'Association canadienne des éducateurs de langue française sur le français parlé au Canada. Québec: Éditions «L'ACELF»
- Association canadienne des éducateurs de langue française (1961): Mémoire sur l'Office canadien de la langue française respectueusement soumis au Gouvernement de la Province du Québec par l'Association canadienne des éducateurs de langue française. Janvier 1961, 31 p.
- Auger, Julie (2005): Une bastion francophone en Amérique du Nord: le Québec. Dans: Valdman, Albert/Auger, Julie/Piston-Hatlen, Deborah (dir.): Le français en Amérique du Nord. Etat présent. Québec: Les Presses de l'Université Laval, 39-79
- Bédard, Édith (1979): La qualité de la langue: survol des préoccupations récentes. Document préparatoire au colloque sur la qualité de la langue. Québec, les 30 septembre, 1er, 2, 3 octobre 1979. CLF 1979: <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/PubF106/F106ch1.html> (25.6.2007)
- Bergeron, Léandre (1980): Dictionnaire de la langue québécoise. Montréal: vlb éditeur
- Bertrand, Guy (2005): La radio et la télévision: modèles linguistiques ou miroirs de société? Dans: Stefanescu, Alexandre/Georgeault, Pierre (dir. 2005), 445-460
- Bouchard, Chantal (2005): La question de la qualité de la langue aujourd'hui. Dans: Stefanescu, Alexandre/Georgeault, Pierre (dir. 2005), 387-398
- Bouchard, Pierre (dir. 2004) La variation dans le standard. Actes du colloques tenu les 13 et 14 mai 2002 à l'Université Laval. Québec: Gouvernement du Québec/Office québécois de la langue française
- Bouchard, Pierre/Maurais, Jacques (2001) Norme et médias. Les opinions de la population québécoise, Terminogramme, Nr. 97-98, , 111-125
- Bourassa, Henri (1915): La Langue française au Canada, ses droits, sa nécessité, ses avantages. Discours prononcé au Monument National, le 19 mai 1915, sous les auspices du Comité régional de Montréal de l'A.C.J.C., Montréal: Imprimerie du Devoir

- Charland, Jean-Pierre (2005): Histoire de l'éducation au Québec. De l'ombre du clocher à l'économie du savoir. Québec, Editions du Renouveau Pédagogique (ERPI).
- Chervel, André (1977): «...et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français». Histoire de la grammaire scolaire. Paris: Payot
- Cholette, Gaston (1993): L'Office de la langue française de 1961 à 1974. Regards et témoignage. Québec: IQRC/OLF
- Comité interministériel sur la situation de la langue française (1996): Le français langue commune. Enjeu de la société québécoise. Bilan de la situation de la langue française au Québec en 1995. Québec: Gouvernement du Québec
- Conseil de la langue française (1990): L'aménagement de la langue pour une description du français québécois. Rapport et avis. Québec: Conseil de la langue française
- Conseil de la Vie française en Amérique, [Le] (1953): Troisième Congrès de la langue française au Canada. Québec, 18-26 juin 1952. Vol. 1 Compte rendu, Vol. 2 Mémoires. Québec: Les éditions Ferland
- Conseil de la Vie française en Amérique, [Le] (1959): Le congrès de refrancisation, Québec, 21-24 juin 1957. Québec: Les éditions Ferland, 6 vols.
- Corbo, Claude/Couture, Jean-Pierre (2000): Repenser l'école. Une anthologie des débats sur l'éducation au Québec de 1945 au rapport Parent. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal
- Dagenais, Gérard (¹1967): Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada. Montréal: Les éditions françaises
- Daviault, Pierre (1959): Anglicismes et canadianismes, dans: Le Congrès de la Refrancisation, Québec, 21-24 juin 1957. Québec: Les Éditions Ferland 1959, vol. II, 5-16
- Delisle, Jean (1990): Les alchimistes des langues. La société des traducteurs du Québec (1940-1990). Ottawa: Les Presses de l'Université d'Ottawa
- Desbiens, Jean-Paul (1960/²1988): Les insolences du frère Untel, Montréal: Éditions de l'Homme
- Dor, Georges (1996): Anna brailé ène shot (Elle a beaucoup pleuré). Essai sur le langage parlé des Québécois. Montréal: Lanctôt
- Dubuc, Robert (2001) La norme linguistique à Radio Canada. Dans: Terminogramme, nr. 97-98, 127-130
- Dubuc, Robert (1990): Le Comité de linguistique de Radio Canada ». Dans: Dix études portant sur l'aménagement de la langue au Québec. Québec: Conseil supérieur de la langue française
- Dufour, Andrée/Dumont, Micheline (2004): Brève histoire des institutrices au Québec de la Nouvelle-France à nos jours. Montréal: Boréal
- Eloy, Jean-Michel (éd. 1995): La qualité de la langue? Le cas du français. Paris: Champion

- Erfurt, Jürgen (1994): Glottopolitisch initiiertes Sprachwandel. [Unter Mitarbeit von Armin Bassarak und Katrin Kaiser]. Dans: Jeßing, Benedikt (éd.): Sprachdynamik. Auf dem Weg zu einer Typologie des sprachlichen Wandels, vol. V, Bochum: Brockmeyer, 7 vols.
- Erfurt, Jürgen (dir. 1996): De la polyphonie à la symphonie. Méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada. Leipzig: Leipziger Universitätsverlag
- Fisher, Carole (2006): L'évaluation des compétences orales d'étudiants en formation à l'enseignement. Dans: Plessis-Bélair, Ginette/Lafontaine, Lizanne/Bereron, Réal (dir. 2006): La didactique du français oral au Québec. Recherche actuelles et applications dans les classes. Québec: Presses de l'Université du Québec, 219-243
- Frère Jules-Émile (1958): Deux façons de se servir des nouveaux manuels de «Langue française» des Frères Maristes. Dans: L'Instruction publique, vol. 3, nr. 3, nov. 1958, 238-241
- Frère Jules-Émile (1958): Notes pour une meilleure utilisation des manuels de Langue française par les Frères Maristes. Dans: L'Instruction publique, vol. 3, nr. 4, déc. 1958, 345-348, 350
- Frère Robert-Eugène (1958): Le «Cours de français» des Frères de l'Instruction chrétienne par Frère Robert-Eugène. Dans: L'Instruction publique, vol. 3, nr. 7, mars 1959, 609-612
- Frère Robert-Eugène (1959): Le «Cours de français» des Frères de l'Instruction chrétienne par Frère Robert-Eugène. Dans: L'Instruction publique, vol. 4, nr. 1, sept. 1959, 41-44.
- Frères Maristes [Les] (1958): Langue française, 4^e et 5^e, 6^e et 7^e années. Dans: L'Instruction publique, vol. 3, nr. 1, Sept. 1958, 33-35
- Gadet, Françoise/Le Cunff, Cathérine/Turco, Gilbert (1998): L'oral pour apprendre. Évolution dans le champ didactique. Dans: Repères, nr. 17, 3-8
- Garcia-Debanc, Claudine (1999): Évaluer l'oral. Dans: Pratiques, nr. 103-104, 193-212
- Garvin, Paul L. (1983) «Le rôle des linguistes de l'École de Prague dans le développement de la norme linguistique tchèque». Dans: Edith Bédard et Jacques Maurais (éds.): La norme linguistique, Québec: Le Gouvernement du Québec, 141-152
- Gervais, André (dir., 2000): Emblématiques de l'«époque de joul». Jacques Renaud, Gérald Godin, Michel Tremblay, Yvon Deschamps. Outremont: Lanctôt
- Gervais, André (2000): Chronologie politique et culturelle des années soixante au Québec. Dans: Gervais, André (dir., 2000), 27-65
- Gervais, Flore/Ostiguy, Luc/Hopper, Christoph/Lebrun, Monique/Préfontaine, Clémence (2001): Aspects du français oral des futurs enseignants: une étude exploratoire. Québec: Conseil de la langue française

- Grevisse, Maurice (¹1936): *Le bon usage. Cours de grammaire française et de langage français*, Gembloux: Duculot; ¹³1993: *Le bon usage: grammaire française*, refondue par André Goose. Paris/Louvain-la-Neuve: Duculot
- Groulx, Lionel (1932): *Le Français au Canada. Épilogue* par M. Georges Goyau de l'Académie française. Paris: Librairie Delagrave
- GTQL - Groupe de travail sur la qualité de la langue: *Un français de qualité: une priorité pour Radio Canada. Rapport présenté à Monsieur Sylvain LaFrance, vice-président de la Radio française et des Nouveaux Médias de Radio Canada, par le GTQL présidé par monsieur Yanick Villedieu, Montréal 2003* (http://www.RadioCanada.ca/radio/documents_pdf/RAPPORT_FINAL.pdf (25.6.2007))
- Helbich, Wolfgang (2005): *Ein Vierteljahrhundert Charte de la langue française. Versuch einer Bilanz*. Dans: *Zeitschrift für Kanada-Studien* (25), Bd. 47, 47-67
- Koch, Peter/Oesterreicher, Wulf (2001): *Langage parlé et langage écrit*. Dans: Holtus, Günter/Metzeltin, Michael/Schmitt, Christian (éds.): *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, tome I/2, Tübingen: Niemeyer, 584-627
- Lafontaine, Lizanne/Plessis-Bélair, Ginette/Bergeron, Réal (2006): *La didactique du français oral au Québec: un historique, quelques réflexions et des questions actuelles*. Dans: Plessis-Bélair, Ginette/Lafontaine, Lizanne/Bergeron, Réal (dir.): *La didactique du français oral au Québec. Recherche actuelles et applications dans les classes*. Québec: Presses de l'Université du Québec
- Laforest, Marty (1997): *États d'âme, état de langue. Essai sur le français parlé au Québec*. Montréal: Nuit Blanche
- Lamonde, Diane (1998): *Le maquignon et son cheval. L'aménagement du français québécois*. Montréal: Liber
- Laurence, Jean-Marie (1947): *Notre français sur le vif*. Montréal: Centre de psychologie et de pédagogie
- Laurence, Jean-Maire (1957): *Grammaire française, en collaboration avec Aurèle Daoust. (Grammaire raisonnée et Code grammatical)*. Montréal: Centre de psychologie et de pédagogie
- Laurence, Jean-Maire (1957a): *La syntaxe*. Dans: *Le Congrès de la Refrancisation, Québec, 21-24 juin 1957*. Québec: Les Éditions Ferland 1959, vol. II, 17-24.
- Laurence, Jean-Marie (1958): *Langue et civilisation*. Dans: *La langue parlée. Travaux du XIe Congrès de l'Association canadienne de éducateurs de langue française*. Québec: L'édition L'ACCELF, 10-20
- Laurence, Jean-Marie (1968): «*Français universel et bon usage*». Dans: *Meta*, vol. 13, nr. 3, sept. 1968, 111-115
- Laurin, Camille (1977): *La politique québécoise de la langue française*. Mars 1977. Présentée à l'Assemblée nationale et au peuple du Québec par Camille Laurin, Ministre d'État au développement culturel

- Lebrun, Monique (2005a): Qualité de la langue d'enseignement et formation des maîtres. Dans: Stefanescu, Alexandre/Georgeault, Pierre (dir. 2005), 489-514
- Lebrun, Monique (2005b): Les programmes d'enseignement du français et la qualité de la langue. Dans: Stefanescu, Alexandre/Georgeault, Pierre (dir. 2005), 515-552
- Lebrun, Monique/Préfontaine, Clémence (1999): La langue de l'enseignant: défi social et préoccupations institutionnelles. Dans: Terminogrammes, nr. 91-92, 65-90
- Le Dû, Jean (2000): La progression du français en France. Dans: Antoine, Gérard/Cerquiglini, Bernard (dir.): Histoire de la langue française 1945-2000. Paris: CNRS Éditions, 665-685
- Martel, Marcel (1997): Le deuil d'un pays imaginé. Rêves, luttes et dérouté du Canada français. Les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne (1867-1975). Ottawa: Les Presses de l'Université d'Ottawa
- Maurais, Jacques (1999): La qualité de la langue: un projet de société, Québec: CSLF 1999, www.cslf.gouv.qc.ca/publications/PubB147/B147.pdf (24.4.07)
- Maurais, Jacques (2005): La langue de bulletins d'informations à la radio québécoise: premier essai d'évaluation, Montréal: Office québécois de la langue française
- Maurais, Jacques/Bouchard, Pierre (1999): La norme et l'école. L'opinion des Québécois. Dans: Terminogramme, nr. 91-92, 91-116
- Meney, Lionel (1999): Dictionnaire québécois français: mieux se comprendre entre francophones. Montréal: Guérin
- Mercier, Louis (2002): La Société du parler français au Canada et la mise en valeur du patrimoine linguistique québécois (1902-1962). Histoire de son enquête et genèse de son glossaire. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- MEQ 2001a - Ministère de l'Éducation du Québec (2001): Programme de formation de l'école québécoise. Éducation préscolaire, enseignement primaire. Québec: Gouvernement du Québec
- MEQ 2001b - Ministère de l'Éducation du Québec (2001): La formation à l'enseignement. Les orientations. Les compétences professionnelles. Québec: Gouvernement du Québec
- MEQ 2003 - Ministère de l'Éducation du Québec (2003): Programme de formation de l'école québécoise. Enseignement secondaire, premier cycle. Québec: Gouvernement du Québec
- Ministère de la Culture et des Communications (1996): Le français langue commune. Promouvoir l'usage et la qualité du français, langue officielle et langue commune du Québec. Proposition de politique linguistique. Québec: Gouvernement du Québec
- Nadeau, Marie/Fisher, Carole (2006) : La grammaire nouvelle. La comprendre et l'enseigner. Montréal : Gaëtan Morin éditeur

- Office de la langue française (1969): *Canadianismes de bon aloi*. [Cahiers de l'Office de la langue française, Nr. 4], Québec: Éditeur officiel du Québec
- Office de la langue française (1994/2000): *Le grand dictionnaire terminologique*. Montréal: Office de la langue française
- Ostiguy, Luc/Tousignant, Claude (1993): *Le français québécois. Normes et usages*. Montréal: Guérin universitaire
- Ostiguy, Luc/Champagne, Éric /Gervais, Flore/Lebrun, Monique (2005): *Le français oral soutenu chez des étudiants québécois en formation pour l'enseignement au secondaire*, Montréal: OQLF
- Petitjean, André (1995): *Le français à enseigner*. Dans: Antoine, Gérard/Martin, Robert (dir.): *Histoire de la langue française 1914-1945*. Paris: CNRS Éditions, 631-676
- Pietro, J.-F. de/Dolz, J./Idiazabal, I./Rispaill, M. (2000): *L'oral en situation scolaire: Vers un changement de paradigme des études sur l'acquisition de l'oral*. Dans: *Lidil*, nr. 22, 123-139
- Plessis-Bélaïr, Ginette/Lafontaine, Lizanne/Bereron, Réal (dir. 2006): *La didactique du français oral au Québec. Recherche actuelles et applications dans les classes*. Québec: Presses de l'Université du Québec
- Plourde, Michel (dir. 2000): *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie*. Québec: FIDES/Les publications du Québec
- Poirier, Claude (dir. 1998): *Dictionnaire historique du français québécois. Monographies lexicographiques et québécismes*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- Portelance, Christine (2000): *Entre le joual de force et le joual de fierté: un joual de combat*. Dans: Gervais, André (dir., 2000): *Emblématiques de l'«époque de joual»*. Jacques Renaud, Gérard Godin, Michel Tremblay, Yvon Deschamps., Outremont: Lanctôt, 11-25
- Pöll, Bernhard (2005): *Le français langue pluricentrique. Études sur la variation diatopique d'une langue standard*. Frankfurt/M. [u.a.]: Peter Lang
- Préfontaine, Clémence/Lebrun, Monique/Nachbauer, Martine (1998): *Pour une expression orale de qualité*. Montréal: Éditions Logiques
- Raunet, Daniel (2001): *La norme dans les médias*. Dans: *Terminogramme*, Nr. 97-98, 73-92
- Reinke, Kristin (2005): *La langue à la télévision québécoise: aspects sociophonétiques*, Montréal: Office québécois de la langue française
- Société du parler français au Canada, [La] (1930): *Glossaire du parler français au Canada*, Québec: L'Action sociale, réimpression aux Presses de l'Université Laval 1968.
- Société du Parler français au Canada, [La] (1937): *Deuxième Congrès de la langue française au Canada. Québec, 27 juin – 1^{er} juillet 1937. Compte Rendu*, Québec: Imprimerie de L'Action Catholique 1938.

- Société du Parler français au Canada, [La] (1937): Deuxième Congrès de la langue française au Canada. Québec, 27 juin – 1^{er} juillet 1937. Mémoire. Tome I-III, Québec: Imprimerie de L'Action Catholique 1938.
- Stefanescu, Alexandre/Georgeault, Pierre (dir. 2005): Le français au Québec. Les nouveaux défis. Québec: Éditions Fides
- Sulte, Benjamin ([1898] 1991): La langue française en Canada. Saint-Jacques: Editions du Pot de Fer
- Thibault, Pierrette (dir. 1979): Le français parlé. Études sociolinguistiques. Carbondale/Edmonton: Linguistic Research, Inc.
- Thibault, Pierrette/Vincent, Diane (1990): Un corpus de français parlé. Montréal 84: Historique, méthodes et perspectives de recherche. Québec: Bibliothèque nationale de Québec
- Verreault, Claude (1999): L'enseignement du français en contexte québécois: de quelle langue est-il question. Dans: Terminogramm, nr. 91-92, 21-40
- Verreault, Claude/Mercier, Louis/Lavoie, Thomas (dir. 2005): 1902-2002. La Société du parler français au Canada cent ans après sa fondation: mise en valeur d'un patrimoine culturel. Québec: Les Presses de l'Université Laval
- Villers, Marie-Éva de (¹1988, ⁴2003): Multidictionnaire de la langue française. Montréal: QuébecAmérique
- Villers, Marie-Éva de (2005): Le vif désir de durer. Illustration de la norme réelle du français québécois. Montréal: Québec Amérique
- Vinay, Jean-Pierre (1973): Le français en Amérique du Nord: Problèmes et réalisations. Dans Sebeok, T. A. (ed.), Current trends in linguistics, vol. 10, The Hague/Paris: Mouton, 323 – 406
- Weilbrenner, Richard (2003): Le dernier Mot. Dans: Le Bardy (journal de la SSJB de Québec), vol. 38, No 3-4, 2003;
<http://webperso.mediom.qc.ca/~ssjbq/bh2003b.htm> (25.5.2007)